

An aerial photograph showing a vast green forested area on the left, a small cluster of houses and buildings in the middle, and a large blue lake on the right. The sky is blue with scattered white clouds. The image is overlaid with a green diagonal shape on the left and a white diagonal shape on the right.

# Plan de développement de la zone agricole révisé

## MRC des Collines-de-l'Outaouais

Mai 2026



**MRC**  
DES COLLINES-  
DE-L'OUTAOUAIS

# Équipe de travail

## Équipe de réalisation de la MRC

Benedikt Kuhn, directeur du développement durable

Benoît Legros, conseiller en mobilité durable

Rüdiger Markgraf, conseiller en développement

## Groupe DDM

Mathieu Leclerc-Pelletier, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Rosalie Neault, urbaniste

Cendrine Guillemette, réviseuse linguistique

Raphaëlle Gagnon, réviseuse linguistique

## Comité de suivi du PDZA

Justin Alary, producteur agricole

Aurélie Boyer, directrice générale de la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

Marc Carrière, préfet de la MRC

Jules Dagenais, maire de la municipalité de Val-des-Monts

Blake Draper, producteur agricole

Victor Drury, producteur agricole

Philippe Duguay, conseiller aux syndicats affiliés, Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Guillaume Lamoureux, maire de la municipalité de La Pêche

Roger Larose, maire de la municipalité de Pontiac

Robert Major, membre-citoyen, président du comité consultatif agricole de la MRC

Vincent Philibert, conseiller en développement régional et gestion des programmes, MAPAQ

Luc Poirier, conseiller en aménagement et planification du territoire, MAPAQ

James Thompson, coordonnateur de la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), agent régional de l'ARTERRE, Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO)

**Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel.**

# Table des matières

1.	Qu'est-ce qu'un plan de développement de la zone agricole ? .....	1
1.1	Démarche de révision du PDZA.....	1
1.1.1	Étapes de révision du PDZA.....	2
1.1.2	Synthèse du bilan du plan d'action – PDZA 2019 .....	3
2.	Portrait de la MRC.....	7
3.	Contexte socioéconomique .....	8
4.	Éléments naturels .....	9
4.1	Topographie et sols.....	10
4.2	Potentiel agricole des sols .....	11
4.3	Milieus humides .....	12
4.4	Climat et changements climatiques .....	13
5.	Caractéristiques de la zone agricole.....	16
5.1	Évolution de la zone agricole .....	17
5.2	Occupation de la zone agricole.....	18
6.	Production agricole.....	19
6.1	Caractéristiques des exploitations agricoles .....	20
6.2	Productions animales.....	22
6.2.1	Bovins de boucherie.....	23
6.2.2	Production laitière.....	23
6.2.3	Production ovine et élevage de chevaux.....	23
6.2.4	Autres productions animales .....	23
6.3	Productions végétales.....	24
6.3.1	Plantes fourragères.....	25
6.3.2	Céréales et oléagineux.....	25
6.3.3	Légumes frais.....	25
6.3.4	Horticulture ornementale.....	25
6.3.5	Autres productions végétales.....	25
6.4	Acériculture .....	26
6.5	Foresterie et agroforesterie.....	26
6.6	Productions biologiques.....	27
7.	Portrait des exploitants.....	28
7.1	Portrait sociodémographique.....	28
7.2	Main-d'œuvre agricole et rémunération.....	29
7.3	Relève agricole .....	30
7.4	Possession des terres par les agriculteurs.....	30
8.	Transformation et mise en marché.....	31
8.1	Transformation.....	31
8.2	Mise en marché.....	31
8.3	Agrotourisme .....	31

9.	Initiatives agricoles dans la MRC.....	32
10.	Démarche du diagnostic .....	34
10.1	Constats .....	34
10.2	Forces, faiblesses, opportunités et menaces .....	37
10.3	Enjeux.....	39
11.	Énoncé de vision .....	42
12.	Plan d'action.....	43
12.1	Axes d'intervention .....	44
12.2	Liste des partenaires.....	45
12.3	Plan d'action 2026-2031 .....	46
13.	Références.....	51

# Liste des tableaux

Tableau 1	Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre 2019 et 2024.....	17
Tableau 2	Évolution des superficies cultivées dans la MRC depuis le dernier PDZA.....	18
Tableau 3	Nombre d'exploitations agricoles par municipalités en 2024.....	20
Tableau 4	Nombre d'exploitations agricoles selon la valeur totale du capital agricole, 2016 à 2021.....	20
Tableau 5	Revenus des exploitations de la MRC des Collines-de-l'Outaouais .....	21
Tableau 6	Strates de revenus des exploitations agricoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.....	21
Tableau 7	Production acéricole dans la MRC en 2024 .....	26
Tableau 8	Strate d'âge du membre principal .....	28
Tableau 9	Nombre d'exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais .....	29
Tableau 10	Constats relatifs au portrait physique et socioéconomique de la MRC .....	34
Tableau 11	Constats relatifs aux caractéristiques de la zone agricole .....	35
Tableau 12	Constats relatifs aux productions agricoles.....	35
Tableau 13	Constats relatifs aux exploitants agricoles .....	36
Tableau 14	Constats relatifs à la transformation et à la mise en marché .....	36

# Liste des figures

Figure 1	Répartition des classes de potentiel agricoles dans la zone agricole de la MRC .....	11
Figure 2	Répartition de la zone agricole par municipalité .....	17
Figure 3	Évolution des revenus par type de production .....	19
Figure 4	Répartition des exploitations animales en fonction du nombre d'unités animales, 2023 .....	22
Figure 5	Répartition des superficies exploitées en culture, 2023 .....	24
Figure 6	Répartition des types de productions biologiques dans la MRC, 2025 .....	27
Figure 7	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine – travail agricole .....	29

# 1. Qu'est-ce qu'un plan de développement de la zone agricole ?

Un plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification ayant comme objectif la mise en valeur du territoire et des activités agricoles d'une municipalité régionale de comté (MRC). Grâce au portrait et au diagnostic, le PDZA permet de dresser un état de situation du territoire et des activités agricoles et de déterminer les possibilités de développement de ces activités. La vision et le plan d'action permettent ensuite d'assurer la mise en œuvre d'actions concrètes afin d'exploiter pleinement le potentiel agricole du territoire.

Élaboré en concertation avec les acteurs du milieu, le PDZA contribue à créer un lieu d'échange pour définir une vision concertée du développement de l'agriculture.

## 1.1 Démarche de révision du PDZA

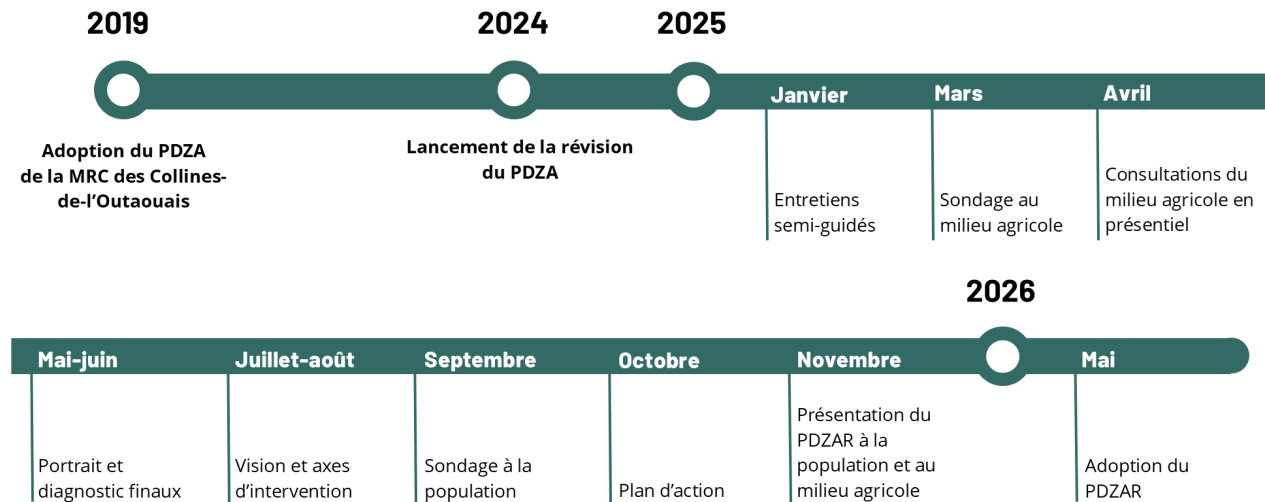
La MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté son PDZA au mois de décembre 2019. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) conseille aux MRC une révision quinquennale de leur PDZA. Cette révision a comme objectif principal de mettre à jour le contenu du plan et d'assurer sa cohérence avec les enjeux actuels de la MRC. À cet effet, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et le comité de suivi du PDZA ont entrepris, en avril 2024, la réalisation du bilan du PDZA (voir le bilan des actions du PDZA 2019 à la page 3).

Ce bilan a notamment mis en lumière la nécessité de réviser toutes les composantes du PDZA afin de tenir compte de plusieurs éléments territoriaux, administratifs et contextuels, notamment :

- Le transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette vers la MRC de Papineau;
- L'évolution du milieu agricole dans un contexte postpandémique et inflationniste;
- La bonification de l'offre de services de la MRC, notamment en matière d'accompagnement des entreprises et la création d'un poste de conseiller ou conseillère au développement agricole;
- Le besoin de distinction entre les actions en continu et les actions ponctuelles;
- Le besoin d'identifier et d'attribuer des ressources à la réalisation des actions;
- L'absence d'indicateurs de suivi;
- Le calendrier de réalisation limité.

## 1.1.1 Étapes de révision du PDZA

L'adoption du Plan de développement de la zone agricole révisé (PDZAR) des Collines-de-l'Outaouais a été soutenue par une démarche rigoureuse et axée sur la concertation des acteurs du milieu. La démarche de révision s'est échelonnée sur plusieurs mois, avec la réalisation de diverses activités de consultation, telles que des entretiens semi-guidés auprès des acteurs clés de la MRC, la publication d'un sondage ainsi que plusieurs consultations en présentiel sur les enjeux agricoles de la MRC.



## 1.1.2 Synthèse du bilan du plan d'action – PDZA 2019



### PÉRENNITÉ DE LA ZONE AGRICOLE

<b>Développer un cadre réglementaire municipal favorable au maintien et à la consolidation des entreprises agricoles et forestières</b>	
<b>Action 1.1.1 Créer un comité multipartite aux fins d'examiner la fiscalité applicable aux propriétés agricoles et forestières</b>	
<b>Échéance</b> : 2021	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En cours
<b>Mieux connaître les besoins entourant la gestion de l'eau dans la zone agricole</b>	
<b>Action 1.2.1 Documenter les besoins sur la gestion de l'eau en milieu agricole en réalisant une caractérisation fine des lots</b>	
<b>Échéance</b> : 2021	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En cours
<b>Promouvoir la gestion de l'eau en milieu agricole</b>	
<b>Action 1.3.1 Réaliser et diffuser une fiche technique sur le processus et les programmes liés à la gestion de l'eau en milieu agricole</b>	
<b>Échéance</b> : 2020	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En cours
<b>Action 1.3.2 Soutenir et fournir un accompagnement dans les projets de gestion de l'eau en milieu agricole</b>	
<b>Échéance</b> : –	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En continu
<b>Limiter la dégradation des terres agricoles</b>	
<b>Action 1.4.1 Créer un comité multipartite aux fins d'examiner les pistes d'actions envisageables</b>	
<b>Échéance</b> : –	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En cours
<b>Augmenter la superficie de remise en culture des terres en friche possédant un bon potentiel</b>	
<b>Action 1.5.1 Produire et diffuser une fiche technique (rapport coûts-bénéfices) afin de démontrer le potentiel de développement des terres en friche pour l'agriculture ou la foresterie</b>	
<b>Échéance</b> : 2021	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En cours
<b>Action 1.5.2 Caractériser les lots agricoles disponibles</b>	
<b>Échéance</b> : 2021	<b>Réalisation en date de 2024</b> : Non débuté
<b>Mettre en valeur le potentiel agroforestier</b>	
<b>Action 1.6.1 Soutenir et fournir un accompagnement dans les projets agroforestiers</b>	
<b>Échéance</b> : –	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En continu
<b>Action 1.6.2 Soutenir et fournir un accompagnement dans les projets acéricoles (nouveaux projets et projets d'expansion)</b>	
<b>Échéance</b> : –	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En continu



## MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

<b>Faciliter l'accès des aspirants-agriculteurs au monde agricole, en les jumelant avec des agricultures sans relève identifiée ou des propriétaires de terrains</b>	
<b>Action 2.1.1 Collaborer à la mise en place d'une stratégie concertée pour soutenir l'établissement de la relève agricole</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu
<b>Action 2.1.2 Adhérer au service « L'ARTERRE », coordonné par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)</b>	
<b>Échéance :</b> 2020	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> Terminé
<b>Action 2.1.3 Recommander les entrepreneurs de la relève à la Plate-forme agricole de l'Ange-Gardien et soutenir le projet</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu
<b>Mettre en valeur la diversité des modèles agricoles, notamment l'agriculture biologique, en créant un environnement favorable pour l'implantation d'entreprises agricoles</b>	
<b>Action 2.2.1 Promouvoir l'occupation du territoire de la MRC en soutenant l'implantation de nouvelles entreprises agricoles sur des unités foncières de superficies variables</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu
<b>Action 2.2.2 Dédier une personne-ressource à la MRC, intégrée à l'équipe de développement durable et consacrée au développement de l'agriculture et à la mise en œuvre du PDZA</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> Terminé
<b>Fournir un accompagnement dans le but de faciliter les transferts de ferme</b>	
<b>Action 2.3.1 Collaborer à la mise en place d'une stratégie concertée pour soutenir l'établissement de la relève agricole</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu
<b>Faire connaître les services d'accompagnement en démarrage d'entreprises</b>	
<b>Action 2.3.2 Publier, sur le site de la MRC et dans les journaux, des informations sur les services en démarrage d'entreprises</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu
<b>Action 2.3.3 Identifier et soutenir les services en démarrage d'entreprise agricole</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu
<b>Faire connaître les services d'accompagnement en démarrage d'entreprise</b>	
<b>Action 2.4.1 Travailler en synergie avec les acteurs du secteur</b>	
<b>Échéance :</b> –	<b>Réalisation en date de 2024 :</b> En continu



## MISE EN MARCHÉ

<b>Améliorer l'accès aux marchés et accroître l'image de marque des produits agricoles</b>	
<b>Action 3.1.1 Maintenir le soutien au projet d'agent de commercialisation agroalimentaire régional et aux autres projets de commercialisation, notamment à la TAO</b>	
<b>Échéance</b> : 2019	<b>Réalisation en date de 2024</b> : Terminée
<b>Action 3.1.2 Évaluer les possibilités de mise en marché directe dans la région en collaborant avec les autres territoires, de façon à mettre en place ou à consolider une initiative régionale efficiente pour la vente de produits locaux</b>	
<b>Échéance</b> : 2020	<b>Réalisation en date de 2024</b> : Terminée
<b>Accroître l'offre agrotouristique et le tourisme gourmand sur le territoire</b>	
<b>Action 3.2.1 Soutenir les initiatives régionales telles que le Parcours Outaouais gourmet et la Fête gourmande de l'Outaouais</b>	
<b>Échéance</b> : –	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En continu
<b>Action 3.2.2 Participer au comité régional de l'agrotourisme et du tourisme gourmand</b>	
<b>Échéance</b> : –	<b>Réalisation en date de 2024</b> : En continu

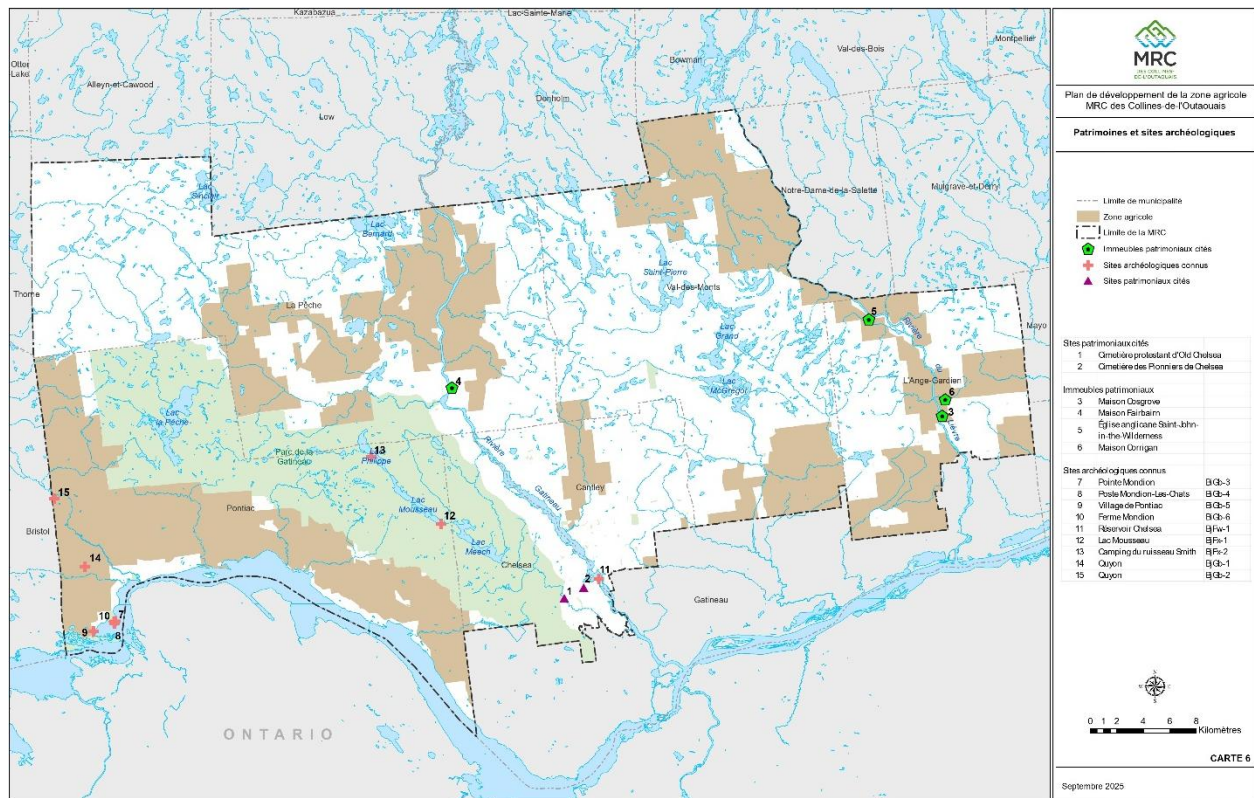
# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## 2. Portrait de la MRC

Située dans la partie sud de la région de l’Outaouais et dans la région métropolitaine de recensement d’Ottawa-Gatineau (RMR), la MRC des Collines-de-l’Outaouais est composée de six municipalités à caractère rural et semi-urbain, soit une municipalité de moins qu’au dernier PDZA (référence carte 1). Bien que les autoroutes 5 et 50 traversent la MRC, la topographie, le réseau hydrographique ainsi que le parc de la Gatineau influencent fortement la structure du réseau routier. Si ce dernier assure un accès privilégié aux villes de Gatineau et d’Ottawa, les trajets entre les municipalités de la MRC s’avèrent plus restreints.

À l’instar de chaque municipalité qui la compose, la MRC bénéficie d’un indice de vitalité économique élevé, la plaçant parmi les MRC les plus vitalisées économiquement de la province en fonction du niveau de vie, du marché du travail et de la dynamique démographique (Institut de la statistique du Québec, 2023).

**Carte 1 Localisation de la MRC**



207 860 ha  
**Superficie totale**

191 347 ha  
**Territoire municipalisé**

62 236 ha  
**Superficie agricole (2023)**

6  
**Municipalités**

53 657  
**Habitants (2021)**

Indice de vitalité économique (2020)  
**14 (1<sup>er</sup> quantile)**

Densité de population  
**28,5 hab./km<sup>2</sup>**

### 3. Contexte socioéconomique

La MRC des Collines-de-l'Outaouais est la deuxième MRC la plus peuplée de la région, après la Ville de Gatineau. Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC devrait avoir atteint 57 093 habitants en 2023, soit une hausse de près de 15 % depuis les projections de 2018 du dernier PDZA.

La population de la MRC est relativement jeune, active et affiche un revenu par personne supérieur à la moyenne régionale ou québécoise. Le secteur d'activités le plus important de la MRC est l'administration publique, qui représente près d'un quart des emplois occupés dans la MRC. Le secteur de l'agriculture, quant à lui, regroupe seulement 1,7 % des emplois de la MRC, bien qu'il soit plus représenté dans les municipalités de La Pêche (3,7 %) et de Pontiac (3,3 %).

Population		Économie	
Population (2021) <b>53 657</b> hab.	Population (2023*) <b>57 093</b> hab.	68,8 % <b>Population active</b> (2021)	6,1 % <b>Taux de chômage</b> (2021)
6,4 % <b>Taux évolution</b> (2021-2023)		<b>Secteurs d'activités</b> principaux (2021): Administration publique : 24 % Construction : 14 % Soins de santé et assistance sociale : 11 %	
Âge moyen <b>40,2 ans</b> (2021)			
<b>Tranches d'âge</b> principales (2023) 0-19 ans : 24 % 20-64 ans : 60 % 65 ans et plus : 16 %		<b>Salaire médian</b> (2021) 53 817 \$	

\* Projections de la population selon l'Institut de la statistique du Québec

## 4. Éléments naturels

La MRC présente un relief varié composé de montagnes de faible altitude, de nombreux lacs, de terrains moins accidentés et de vallées principalement agricoles, résidentielles, de villégiature et récréatives.

Contrairement aux autres MRC du Québec, où les zones agricoles sont adjacentes et ceignent une ville ou un village, celles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont morcelées (référence carte 2). La topographie variée du territoire explique cette disposition. Concentrée dans les municipalités de Pontiac et de La Pêche, la zone agricole représente le tiers de la superficie totale de la MRC. Le parc de la Gatineau occupe également une partie importante du territoire de la MRC et est situé en majorité sur le territoire de Pontiac, Chelsea et La Pêche.

Deux cours d'eau importants traversent la MRC : les rivières des Outaouais et Gatineau. De nombreux autres cours d'eau et lacs parsèment le territoire, qui se déversent dans la rivière des Outaouais, se jetant à son tour dans le fleuve Saint-Laurent.

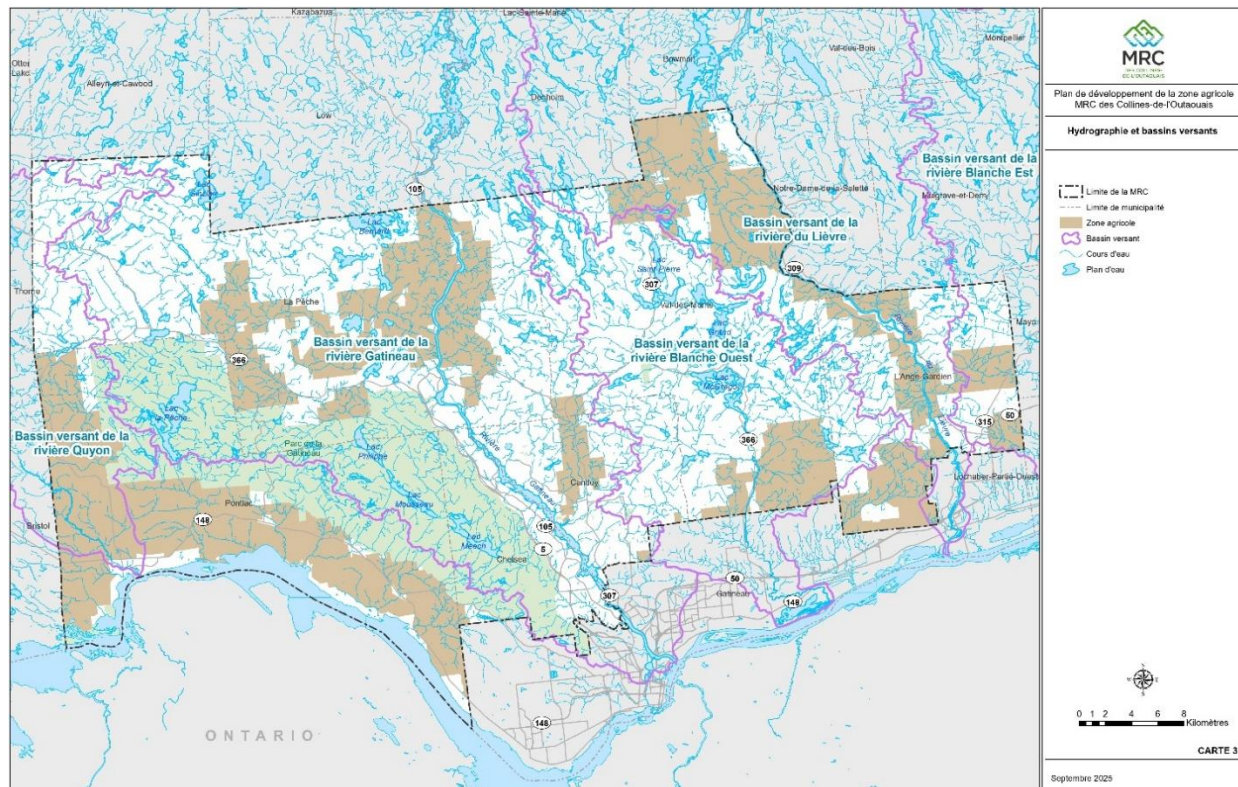
**33 %** de la superficie totale de la MRC est située en zone agricole

**17 %** de la superficie totale de la MRC est occupé par le parc de la Gatineau

**6 bassins versants**, les principaux étant

- La rivière des Outaouais
- La rivière Gatineau
- La rivière Blanche
- La rivière du Lièvre

**Carte 2 Éléments naturels (hydrographie et zone agricole)**



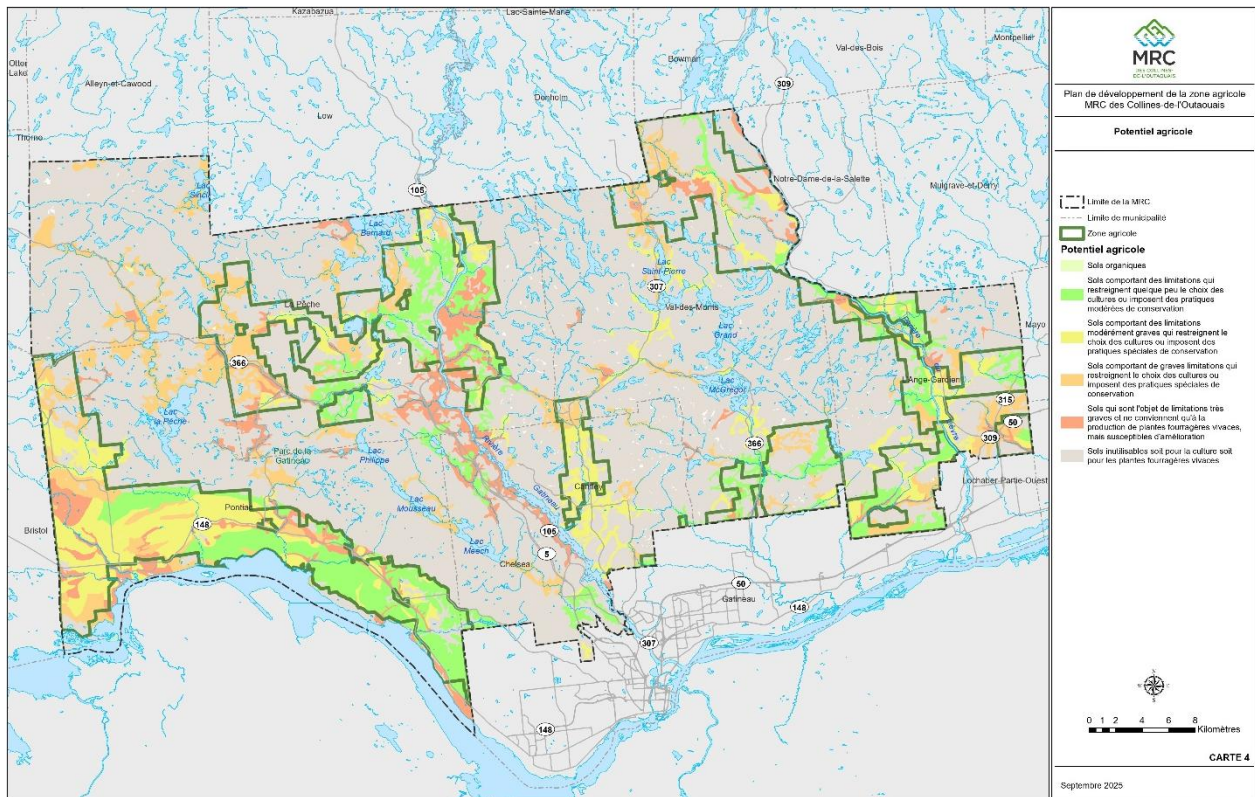
## 4.1 Topographie et sols

Les études pédologiques des comtés de Gatineau et de Pontiac (1962) ainsi que de Hull, de Labelle et de Papineau (Paul Lajoie, 1966) suggèrent que les terres de part et d'autre de Gatineau et de Hull, comprises dans une bande de 2,5 km à 5,5 km entre la rivière des Outaouais et les montagnes, sont dominées par l'argile (Sainte-Rosalie, Rideau, Dalhousie, Brandon). Leur vaste superficie et leur texture rendent ces sols propices aux grandes cultures comme le maïs, le soya, les céréales. À la limite ouest de cette bande de territoire, les sols ont une texture sablonneuse (fin loameux Achigan et fin Saint-Thomas).

À mesure que l'on remonte vers le nord, dans les bassins des rivières Gatineau, Blanche et du Lièvre, les sols loameux sont plus présents. La texture plus légère de ces sols les rend propices à la plupart des cultures. Toutefois, leur superficie plus modeste peut limiter la rentabilité des grandes cultures. Ces sols sont très bien adaptés aux cultures fourragères et maraîchères. Ces dernières peuvent dégager des marges bénéficiaires très intéressantes, notamment dans le cas des cultures maraîchères intensives sur de petites superficies.

De façon générale, l'examen des sols de la MRC des Collines-de-l'Outaouais démontre que les municipalités de La Pêche, de Val-des-Monts, de L'Ange-Gardien et la portion nord de Pontiac, de Chelsea et de Cantley présentent principalement des sols de type loam sableux. Pour leur part, les sols du sud du territoire, qui longent la rivière des Outaouais, sont surtout composés d'argile et d'argile sableuse (MAPAQ, 2017).

**Carte 3 Topographie et potentiel agricole des sols (IRDA)**



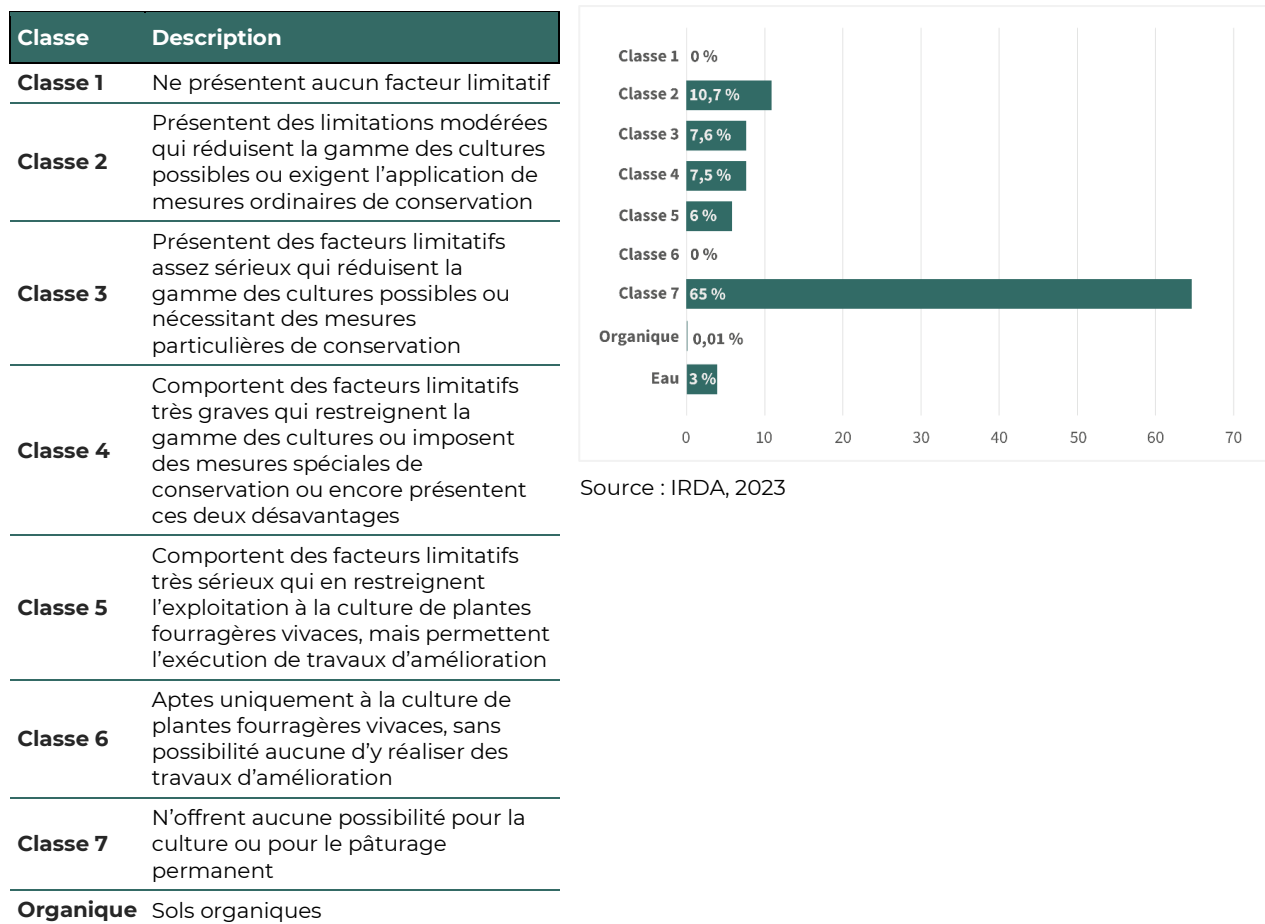
## 4.2 Potentiel agricole des sols

La classification des sols réalisée par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) classe les sols en sept catégories selon leur potentiel agricole. Selon cette classification, la majorité des sols de la MRC, soit près de 63 % sont de classe 7, c'est-à-dire que ces sols n'offrent aucune possibilité pour la culture ni le pâturage. Toutefois, les sols de classe 2 et 3, qui permettent la culture malgré certaines limitations, représentent 15 % des sols de la MRC.

La figure 1 démontre la répartition des sols en fonction de leur potentiel agricole en zone agricole décrétée, qui est légèrement différente de celle à l'échelle de la MRC. En effet, la portion de sols de classe 7 est plus haute qu'à l'échelle de la MRC (65 %) et la portion de sols de type 2 et 3 est plus élevée, représentant environ 18 % des sols de la zone agricole.

Les sols offrent des conditions particulièrement propices à l'agriculture dans le secteur ouest de la MRC (municipalité de Pontiac) où l'on trouve une forte proportion de sols de classe 2 et 3 (référence carte 3). Dans les autres parties de la zone agricole de la MRC, le potentiel des sols varie davantage et présente généralement des limitations modérées pour la culture.

**Figure 1 Répartition des classes de potentiel agricoles dans la zone agricole de la MRC**



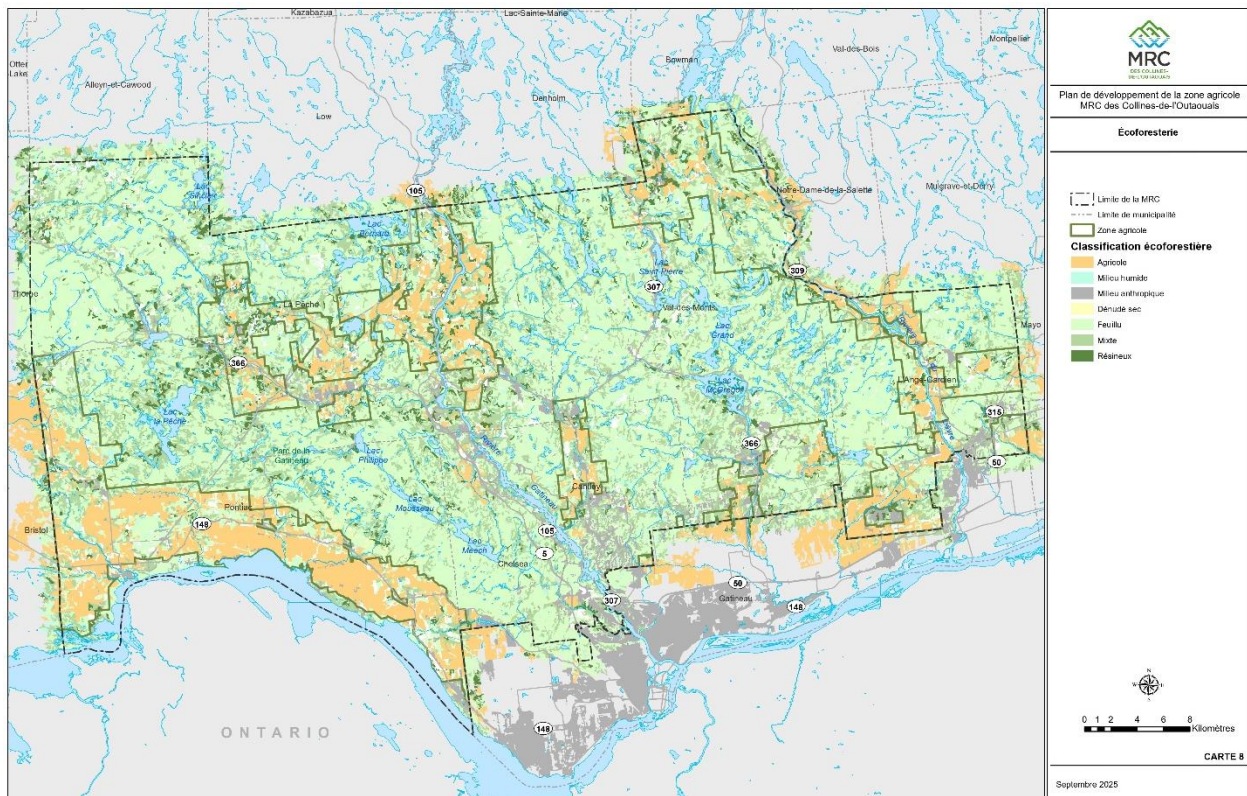
## 4.3 Milieux humides

Les milieux humides occupent environ 7,2 % de la superficie totale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, soit 14 403 ha. Les municipalités de Pontiac et de La Pêche, qui possèdent les plus grandes superficies, comptent une proportion de milieux humides de 10,8 % et 7,6 % respectivement. Les milieux d'eau peu profonde sont les plus communs, représentant près de 44 % des milieux humides, suivis des marécages et des tourbières boisées minérotrophes avec 17,8 % et 15,6 %.

Les milieux humides couvrent environ 7,6 % des aires d'affectation agricole de la MRC. Ces aires d'affectation sont plus étendues que la zone agricole décrétée, car elles incluent non seulement des terres agricoles, mais aussi des espaces susceptibles de recevoir des usages compatibles avec l'agriculture, tout en permettant une diversité d'autres fonctions.

Les milieux humides jouent un rôle essentiel dans les pratiques agricoles durables, car ils contribuent à la régulation de l'eau, la filtration des nutriments et la prévention des inondations. Ces écosystèmes peuvent également offrir des avantages pour la biodiversité, soutenant des espèces utiles à l'agriculture, comme les pollinisateurs. Cependant, l'agriculture intensive peut parfois mettre en péril la qualité de ces milieux, ce qui nécessite une gestion durable pour concilier production agricole et conservation des milieux humides.

**Carte 4 Milieux humides et zone agricole**



## Plan régional des milieux humides et hydriques

Depuis l'adoption de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* en 2017 par le Gouvernement du Québec, l'ensemble des MRC ont l'obligation d'élaborer, de maintenir et de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), qui est un document de réflexion stratégique visant à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques (MHH) à la planification de l'aménagement du territoire, en favorisant un développement durable et structurant.

Le PRMHH attribue également des statuts de conservation aux MHH (protection, utilisation durable et restauration). Ces statuts et leurs usages respectifs sont prescrits dans le *règlement de contrôle intérimaire*. Ultiment, les dispositions dudit règlement seront intégrées au Schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD) révisé de la MRC.

## 4.4 Climat et changements climatiques

Le climat, les événements météorologiques ainsi que les changements climatiques peuvent grandement influencer l'agriculture. À cet effet, plusieurs variables permettent de déterminer si un territoire est propice à l'agriculture, notamment :

<b>Précipitations</b>	Selon les données historiques (1979-2008), la MRC des Collines-de-l'Outaouais a reçu en moyenne des précipitations entre 458 mm à 551 mm durant la saison de croissance, soit du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre. Selon ces données, la MRC se classe parmi les régions dont les précipitations sont dans la tranche inférieure de la moyenne québécoise (Atlas de données climatiques Canada).
<b>Mesure des unités thermiques maïs (UTM)</b>	La mesure des UTM permet de choisir des plantes qui pourront s'accommoder au climat d'un lieu déterminé. Selon les données historiques (1979-2008), la moyenne du cumulatif des UTM de la MRC se situe entre 2 507 et 2885 du sud et entre 2 247 et 2 506 au nord (agrométéo). Ces valeurs permettent de cultiver des cultures sensibles à la chaleur, comme le maïs et le soya.
<b>Dernier gel printanier</b>	Les données du dernier gel permettent de déterminer si des adaptations sont nécessaires pour certaines cultures sensibles au gel, afin de maximiser les récoltes sur un territoire. Selon les données historiques (1979-2008), la moyenne du cumulatif du dernier gel printanier se situait entre le 11 et le 16 mai dans la MRC, se classant dans la moyenne québécoise.
<b>Longueur moyenne de la saison de croissance</b>	La longueur moyenne de la saison de croissance permet de soutenir le choix des cultures, d'optimiser les périodes de plantation et de récoltes, afin d'en maximiser le rendement. Selon les données historiques (1979-2008), la longueur moyenne de la saison de croissance se situait entre 191 et 199 au nord et entre 200 et 207 jours pour les municipalités au sud, se classant dans la moyenne supérieure du Québec.

En somme, selon les données historiques, le climat de la MRC ne constitue pas un facteur limitatif pour la plupart des cultures produites au Québec. Le profil culturel de la MRC est plutôt façonné par les types de sols. Toutefois, les impacts projetés des changements climatiques sur l'agriculture dans la région de l'Outaouais pourraient fortement influencer le type de culture ainsi que les récoltes prévues au cours des prochaines années.

### **L'impact des changements climatiques sur l'agriculture en Outaouais**

Selon les projections réalisées par Agriclimat, les principaux impacts des changements climatiques sur l'agriculture dans la région de l'Outaouais seraient les suivants :

- Une augmentation de la température moyenne annuelle d'environ 2,8 °C;
- Une augmentation des canicules durant la saison estivale;
- Une augmentation des précipitations totales annuelles d'environ 66 mm;
- Une fin de saison de croissance plus tardive, soit une augmentation d'environ 21 jours de croissance.

Selon ces projections, les travaux au champ pourraient alors débuter plus tôt dans la saison au printemps. Entre autres, le début de la croissance des plantes fourragères pourrait être devancé et les animaux pourront aller au pâturage plus tôt. Toutefois, selon la quantité de précipitation au printemps, la période des semis pourrait être retardée et les dommages causés aux prairies par le piétinement pourraient être plus importants.

Durant l'été, les canicules plus fréquentes et les pluies plus intenses pourraient accroître les risques de ruissellement et créer un déficit hydrique (en raison de l'augmentation de l'évapotranspiration). Les plantes pourraient alors souffrir du manque d'eau, tandis que les céréales et les animaux pourraient être affectés par les températures élevées. En automne, la saison de croissance sera prolongée, ce qui permettrait de devancer la maturité des cultures, permettant des récoltes pour des conditions de sols plus secs.

## PORTRAIT AGRICOLE

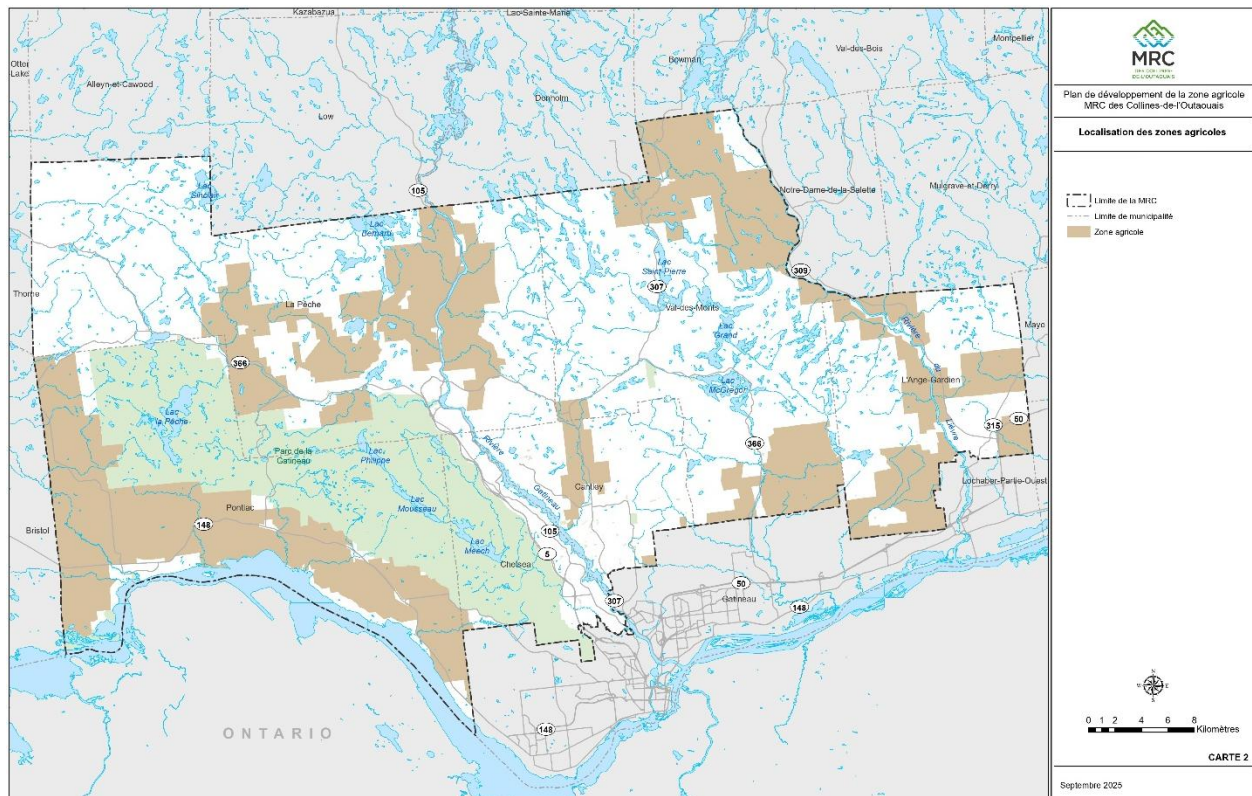
# 5. Caractéristiques de la zone agricole

En 2023, la zone agricole décrétée de la MRC couvrait une superficie de 62 236 ha, soit près de 33 % de la superficie totale de la MRC. Le territoire agricole se caractérise par la présence d'un vaste ensemble de terres en culture dans le secteur ouest de la MRC, où les sols sont plus propices à la pratique de l'agriculture. Ailleurs, l'agriculture est pratiquée de façon moins intensive, bien qu'il subsiste des concentrations importantes de superficies en culture à certains endroits.

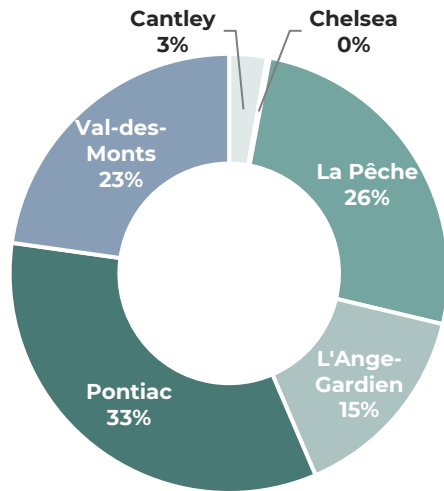
La plus grande superficie agricole se trouve dans la municipalité de Pontiac, qui détient à elle seule 33 % de la zone agricole de la MRC. Les municipalités de La Pêche et de Val-des-Monts détiennent respectivement 26 % et 23 % de la zone agricole totale de la MRC. La répartition de la zone agricole est présentée dans le graphique suivant.

Finalement, la base de données des parcelles et productions agricoles déclarées indique qu'environ 269 ha des parcelles déclarées sont situés hors de la zone agricole, représentant environ 2 % des parcelles déclarées sur l'ensemble de la MRC.

**Carte 5 Délimitation de la zone agricole**



**Figure 2 Répartition de la zone agricole par municipalité**



## 5.1 Évolution de la zone agricole

La zone agricole de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est demeurée stable dans les dix dernières années. En raison du transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette en 2022, la superficie totale de la zone agricole de la MRC est passée de 72 012 ha à 62 236 ha. Autrement, aucune demande d'exclusion ou d'inclusion n'a été autorisée dans la MRC depuis le dernier PDZA, n'impliquant ainsi aucun changement aux limites de la zone agricole.

Comme illustré dans le tableau 1, les demandes adressées à la CPTAQ entre 2019 et 2024 concernaient principalement l'implantation d'un nouvel usage, des usages accessoires ou de l'agrandissement d'un usage existant.

**Tableau 1 Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre 2019 et 2024**

Objet de la demande		N <sup>bre</sup> de demandes	Superficie (ha)	
<b>Modifications des limites de la zone agricole</b>	Exclusion	3	Visée	41,6
			Autorisée	0,0
	Inclusion	0	Visée	0,0
			Autorisée	0,0
<b>Implantation d'un nouvel usage</b>		50	Visée	116,3
			Autorisée	79,3
<b>Usage accessoire ou agrandissement d'un usage existant</b>		15	Visée	11,2
			Autorisée	9,4
<b>Morcellement de ferme</b>		10		
<b>Autres demandes</b>		49		
<b>Superficies totales (ha)</b>			<b>Visées</b>	<b>169,2</b>
			<b>Autorisées</b>	<b>88,7</b>

Source : CPTAQ, Rapports annuels 2019-2024

## 5.2 Occupation de la zone agricole

62 236 ha <b>Superficie agricole (2023)</b>		
27 497 ha <b>Superficie exploitée<sup>1</sup></b> (2023)	44 % <b>de la zone agricole exploitée</b> (2023)	+1010 ha <b>Depuis le dernier PDZA</b>
13 634 ha <b>Superficie cultivée<sup>2</sup></b> (2023)	22 % <b>de la zone agricole cultivée</b> (2023)	-3195 ha <b>Depuis le dernier PDZA</b>

Source : MAPAQ, 2024

En 2023, 44 % de la zone agricole de la MRC était exploitée, mais seulement 22 % étaient cultivées. Une diminution totale de 3 195 ha de superficie cultivée a été constatée depuis le dernier PDZA, en plus des superficies perdues après le retrait de Notre-Dame-de-la-Salette. Cette réduction touche l'ensemble des municipalités, à l'exception de Chelsea, qui a enregistré une légère augmentation de 15,3 ha de terres cultivées. À l'inverse, la municipalité de La Pêche a subi la diminution la plus marquée, avec une perte de 1 254 ha de terres cultivées depuis le dernier PDZA.

**Tableau 2 Évolution des superficies cultivées dans la MRC depuis le dernier PDZA**

Municipalité	2019 (ha)	2024 (ha)	Variation depuis le dernier PDZA (ha)
Cantley	415	398	-17
Chelsea	42	57	+15
La Pêche	4 052	2 798	-1 254
L'Ange-Gardien	2 290	1 701	-589
Pontiac	8 211	7 610	-602
Val-des-Monts	1 819	1 070	-750
<b>MRC</b>	<b>16 829</b>	<b>13 634</b>	<b>-3 195</b>

Source : MAPAQ, 2024

En 2024, selon les données du MAPAQ, les terres en friche représentaient près de 460 ha des superficies exploitées de la MRC.

<sup>1</sup> Selon le MAPAQ, la **superficie exploitée** de la zone agricole correspond à la superficie occupée par les entreprises agricoles, qu'elle soit louée ou possédée. Cette superficie inclut tous les espaces de la ferme (bâtiments, résidences, cultures, pâturages, chemins de ferme, boisés, cours d'eau, etc.).

<sup>2</sup> Selon le MAPAQ, la **superficie cultivée** correspond au total des superficies cultivées des céréales et protéagineux, fourrages, pâturages, légumes, fruits, horticulture ornementale, cultures abritées et autres (excluant l'acériculture).

## 6. Production agricole

Entre 2018 et 2024, le nombre d'exploitations agricoles dans la MRC a connu une augmentation de 8 %, malgré le retrait de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une réduction des superficies cultivées à l'échelle de la MRC. Par ailleurs, les revenus totaux des exploitations agricoles ont atteint 23 M\$ en 2024, marquant une hausse significative de 32 % par rapport à 2018.

Toutefois, malgré cette progression globale des revenus, ceux issus de la production animale ont chuté de manière notable, enregistrant une diminution d'environ 1,5 M\$ depuis 2010, soit depuis la dernière mise à jour du PDZA. Ce recul a profondément modifié la structure des revenus agricoles : alors que la production animale représentait 72 % des revenus totaux en 2018, elle ne constitue désormais que 47 % des revenus, soit moins de la moitié.

### PRODUCTION AGRICOLE DANS LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS EN 2024

232 <b>Exploitations agricoles</b> (2024)	23,3 M\$ <b>Revenus totaux</b> (2024)
+8 % <b>Nombre d'exploitations agricoles</b> (2018-2024)	+32 % <b>Revenus totaux</b> (2018-2024)
121 <b>exploitations animales</b> (2024) 52 % des exploitations totales	
107 <b>exploitations végétales</b> (2024) 46 % des exploitations totales	11 <b>Productions biologiques</b> (2024) +1 depuis 2013
4 <b>autres exploitations</b> (2024) 2 % des exploitations totales	

Figure 3 Évolution des revenus par type de production



## 6.1 Caractéristiques des exploitations agricoles

En 2024, la MRC comptait 232 exploitations agricoles, représentant près d'un quart des exploitations totales de la région. Plus de la majorité de ces exploitations se trouvaient dans les municipalités de Pontiac et de La Pêche, qui regroupent à elles seules près de 67 % des exploitations agricoles de la MRC.

Depuis le dernier PDZA, la MRC a connu une augmentation de 18 exploitations agricoles (en excluant Notre-Dame-de-la-Salette). Toutes les municipalités ont observé une hausse du nombre d'exploitations agricoles, à l'exception de Val-des-Monts, dont le nombre est demeuré stable au cours des cinq dernières années.

**Tableau 3 Nombre d'exploitations agricoles par municipalités en 2024**

Municipalité	2017	2024	Portion des exploitations de la MRC en 2024 (%)
Cantley et Chelsea	9	11	4,7
La Pêche	61	69	29,7
L'Ange-Gardien	35	38	16,3
Pontiac	82	87	37,5
Val-des-Monts	27	27	11,6
<b>MRC</b>	<b>214</b>	<b>232</b>	
<b>Outaouais</b>	<b>946</b>	<b>959</b>	

Source : MAPAQ, 2024

La valeur des exploitations agricoles varie considérablement sur le territoire, ce qui s'explique par la diversité des types et tailles des exploitations. Il est important de noter que 43 % des exploitations ont une valeur supérieure à 1 M\$, marquant une augmentation de plus de 10 % depuis le dernier PDZA.

**Tableau 4 Nombre d'exploitations agricoles selon la valeur totale du capital agricole, 2016 à 2021**

Valeur totale du capital agricole	2016*	2021*	Portion des exploitations de la MRC en 2021 (%)
Moins de 100 000 \$	6	9	3,8
100 000 \$ à 199 999 \$	16	2	0,8
200 000 \$ à 349 999 \$	35	20	8,4
350 000 \$ à 499 999 \$	27	26	10,9
500 000 \$ à 999 999 \$	106	78	32,7
1 000 000 \$ à 1 499 999 \$	38	49	20,5
1 500 000 \$ à 1 999 999 \$	18	21	8,8
2 000 000 \$ à 3 499 999 \$	21	21	8,8
3 500 000 \$ et plus	9	12	5,0
<b>Exploitations totales</b>	<b>276</b>	<b>238</b>	

\*Données incluant la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0236-01 Exploitations classées selon le capital agricole total, Recensement de l'agriculture, 2021

Comme indiqué dans le tableau 5, les exploitations agricoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais génèrent des revenus moyens inférieurs à ceux observés à l'échelle de l'Outaouais, où ils sont presque deux fois plus élevés. De plus, la valeur en dollars par hectare cultivé y est également plus faible que la moyenne régionale.

**Tableau 5 Revenus des exploitations de la MRC des Collines-de-l'Outaouais**

Municipalité	N <sup>bre</sup> d'exploitations agricoles avec revenus	Revenus (\$)	Revenus moyens (\$)	\$/ha cultivé
Cantley	10	201 900	20 190	527,7
Chelsea	C	C	C	C
La Pêche	69	4 921 972	71 333	1767,7
L'Ange-Gardien	38	1 749 509	46 040	1131,0
Pontiac	87	13 555 637	155 812	1798,1
Val-des-Monts	27	3 017 076	111 744	2792
<b>MRC</b>	<b>232</b>	<b>C<sup>3</sup></b>	<b>C</b>	<b>C</b>
<b>Outaouais</b>	<b>959</b>	<b>229 539 114</b>	<b>239 353</b>	<b>3403,2</b>

Source : MAPAQ, 2024

Les exploitations agricoles de la MRC affichent des revenus généralement plus bas que la moyenne régionale. Plus de la moitié d'entre elles génèrent des revenus annuels situés entre 5 000 \$ et 50 000 \$, tandis que près de 20 % se situent dans la tranche de 50 000 \$ à 150 000 \$. Cette répartition témoigne d'une prédominance de petites exploitations, avec une rentabilité souvent inférieure à celle observée à l'échelle de l'Outaouais, tant en revenus globaux qu'en valeur par hectare cultivé.

**Tableau 6 Strates de revenus des exploitations agricoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais**

Municipalité	0 à < 5k	5 à < 50k	50 à < 150k	150 à < 500k	500k et plus
Cantley et Chelsea	C	C	C	C	C
La Pêche	12	40	9	4	4
L'Ange-Gardien	6	20	8	4	–
Pontiac	14	39	18	9	7
Val-des-Monts	C	15	7	C	C
<b>MRC</b>	<b>38</b>	<b>121</b>	<b>43</b>	<b>18</b>	<b>12</b>
<b>Portion MRC</b>	<b>16 %</b>	<b>52 %</b>	<b>19 %</b>	<b>8 %</b>	<b>5 %</b>

Source : MAPAQ, 2024

<sup>3</sup> La mention « C » indique que les données sont confidentielles, en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

## 6.2 Productions animales

En 2024, la MRC comptait 121 exploitations animales, dont 40 % étaient dédiées à l'élevage bovin. Les exploitations de chevaux, de volailles et d'ovins représentaient ensemble 41 % des exploitations animales. Cependant, depuis le dernier PDZA, une diminution de 30 % des unités animales<sup>4</sup> a été observée, touchant particulièrement les bovins, les chevaux, les volailles, les bovins laitiers et les porcs. Les seules catégories ayant connu une augmentation sont les ovins et les caprins.

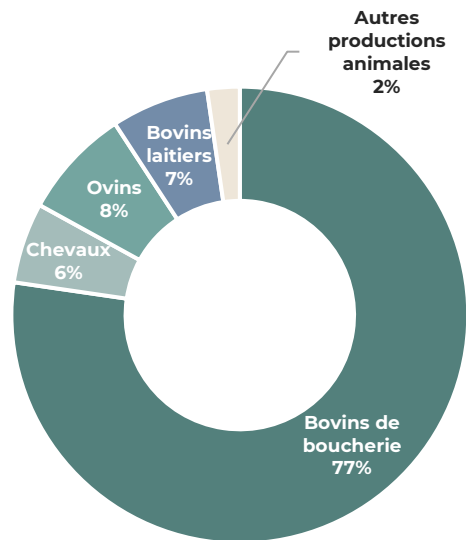
### PRODUCTION ANIMALE DANS LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS EN 2024

121 <b>Exploitations animales</b> (2024)	10,9 M\$ <b>Revenus – production animale</b> (2024)
81 exploitations bovines activités principales <b>67 % des exploitations animales totales</b> (2024)	-1,5 M\$ <b>Revenus – production animale</b> (2018-2024)

#### Variation des unités animales depuis le dernier PDZA

- BOVINS
- CHEVAUX
- VOLAILLES
- BOVINS LAITIERS
- PORCS
- + OVINS
- + CAPRINS

Figure 4 Répartition des exploitations animales en fonction du nombre d'unités animales, 2023



Parallèlement, une baisse significative des revenus liés à la production animale a été enregistrée depuis le dernier PDZA. Bien qu'une hausse des revenus ait été constatée pour les productions de caprins, d'œufs, d'ovins, de poulet et de dindons, ces gains n'ont pas suffi à compenser les importantes diminutions de revenus provenant des productions laitières et de bovins de boucherie. En 2024, les revenus des productions animales de la MRC représentaient environ 17 % des revenus totaux de la production animale de la région.

<sup>4</sup> Une unité animale est une unité de mesure du nombre d'animaux gardés dans une installation d'élevage au cours du cycle de production (CRAAQ, 2007).

## 6.2.1 Bovins de boucherie

La production de bovins de boucherie constitue l'occupation principale d'un grand nombre d'exploitations agricoles dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Elle représente 67 % de l'ensemble des exploitations animales et regroupe 77 % du nombre total d'unités animales. En 2024, les revenus générés par cette production s'élèvent à 4 771 324 \$, soit environ 43 % des revenus des exploitations animales de la MRC. Toutefois, une baisse marquée de près de 40 % a été enregistrée depuis le dernier PDZA, avec une diminution de 2 973 178 \$ sur une période d'environ cinq ans. À l'échelle régionale, la production bovine de la MRC représente près de 18 % des revenus totaux issus de ce secteur dans l'Outaouais.

## 6.2.2 Production laitière

La production laitière occupe une place plus restreinte dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, représentant 5 % des exploitations animales et 6,9 % du nombre total d'unités animales. En 2024, elle génère des revenus de 2 132 448 \$, soit 19 % des revenus des exploitations animales de la MRC. Toutefois, une baisse significative a été observée depuis le dernier PDZA, avec une diminution de 690 214 \$ sur cette période. À l'échelle régionale, la production laitière de la MRC contribue à hauteur de 9 % aux revenus totaux du secteur laitier dans l'Outaouais.

## 6.2.3 Production ovine et élevage de chevaux

La MRC des Collines-de-l'Outaouais présente une diversité de productions animales, dont certaines occupent une place plus significative que d'autres. En termes du nombre d'unités animales, la production ovine est la plus importante après les bovins de boucherie, représentant 14 % des exploitations agricoles et 7,8 % des unités animales. Elle est suivie par l'élevage de chevaux, qui regroupe 4 % des exploitations, mais seulement 5,7 % des unités animales.

## 6.2.4 Autres productions animales

La production de volailles représente 3 % des exploitations et seulement 1 % des unités animales totales. Enfin, des productions plus marginales contribuent à la diversité agricole du territoire, notamment l'élevage caprin (0,8 % des unités animales), porcins (0,2 % des unités animales), ainsi que d'autres types de productions animales (0,3 % des unités animales). L'apiculture, bien que moins répandue, est pratiquée dans 3 % des exploitations. Cette diversité illustre la spécialisation de certaines exploitations et la présence d'élevages plus modestes qui enrichissent l'offre agricole de la MRC.

## 6.3 Productions végétales

En 2024, la MRC comptait 107 exploitations végétales, dont 57 % des superficies exploitées étaient dédiées aux fourrages. Les productions de céréales et d'oléagineux représentaient 27 % des superficies exploitées végétales. Cependant, depuis le dernier PDZA, une diminution de 17 % des superficies végétales exploitées a été observée, touchant particulièrement les fourrages à Pontiac et à La Pêche, les légumes, les fruits et l'horticulture. Les seules catégories ayant connu une augmentation de superficies sont les céréales et les oléagineux, principalement à Pontiac, ainsi que l'acériculture.

Parallèlement, une hausse significative des revenus liés à la production végétale a été enregistrée depuis le dernier PDZA. Les augmentations de revenus ont été visibles dans les productions acéricoles, de légumes frais, de céréales et oléagineux, de fourrages et l'horticulture ornementale<sup>5</sup>. Seulement les cultures abritées et les autres fruits ont connu une diminution de revenus. En 2024, 40 % des revenus des productions végétales étaient issus de l'horticulture ornementale malgré la diminution de superficie exploitée associée à cette production, tandis que 30 % des revenus provenaient de la production de céréales et d'oléagineux.

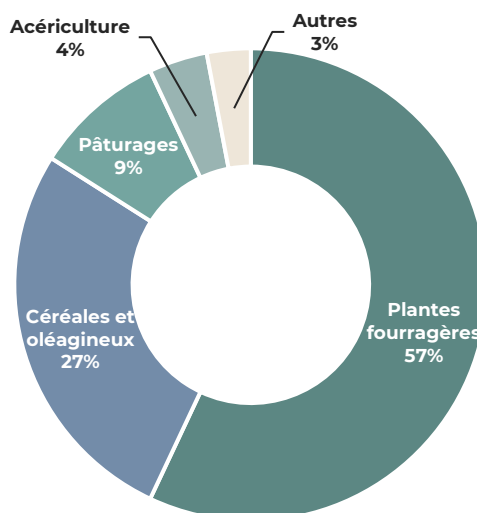
### PRODUCTION VÉGÉTALE DANS LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS EN 2024

107 <b>Exploitations végétales</b> (2024)	12,3 M\$ <b>Revenus – production végétale</b> (2024)
57 % superficies exploitées <b>Consacrées aux plantes fourragères</b> (2024)	+7,5 M\$ <b>Revenus – production végétale</b> (2018-2024)

#### Variation des superficies exploitées en culture depuis le dernier PDZA

- + CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX
- PLANTES FOURRAGÈRES
- LÉGUMES
- FRUITS
- HORTICULTURE ORNEMENTALE
- + ACÉRICULTURE

Figure 5 Répartition des superficies exploitées en culture, 2023



<sup>5</sup> L'horticulture ornementale fait référence à la production de végétaux, soit la culture en serre, les pépinières, les gazonnières ainsi que la culture d'arbres de Noël.

### 6.3.1 Plantes fourragères

Les plantes fourragères occupent une place prépondérante dans l'agriculture de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, couvrant 57 % des superficies végétales et regroupant 36 % des exploitations agricoles spécialisées en production végétale. Bien que les superficies cultivées aient diminué de 5 000 hectares, soit une baisse de 36 % depuis le dernier PDZA, les revenus issus de cette production ont connu une hausse significative de 65 % sur la même période.

### 6.3.2 Céréales et oléagineux

Les cultures de céréales et d'oléagineux occupent une place importante dans l'agriculture de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, représentant 16 % des exploitations végétales et couvrant environ 27 % des superficies exploitées. Depuis le dernier PDZA, ces cultures ont connu une forte expansion, avec une augmentation de 34 % des superficies cultivées. Cette croissance s'est accompagnée d'une hausse marquée des revenus, qui ont plus que doublé au cours de la période, représentant désormais 30 % des revenus des exploitations végétales de la MRC.

### 6.3.3 Légumes frais

Les légumes frais, à l'exclusion des pommes de terre et des cultures abritées, représentent 26 % des exploitations agricoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et génèrent environ 13 % des revenus des exploitations végétales. Ce secteur a connu une augmentation remarquable de 557 % de ses revenus depuis le dernier PDZA, ce qui en fait le secteur ayant enregistré la plus grande hausse de revenus.

Cette croissance s'est produite malgré une légère baisse des superficies cultivées, ce qui témoigne d'une amélioration de la rentabilité et d'une valorisation accrue de ces cultures dans la région.

### 6.3.4 Horticulture ornementale

L'horticulture ornementale constitue 8 % des exploitations végétales de la MRC, bien qu'elle ne représente que 1 % des superficies exploitées. Depuis le dernier PDZA, les superficies exploitées ont diminué de 40 %, mais ce secteur a connu une augmentation spectaculaire des revenus. Ces derniers ont augmenté de 3 946 374 \$, représentant désormais 40 % des revenus totaux du secteur végétal.

Cette hausse marquée, soit une évolution de 420 % depuis le dernier PDZA, fait de l'horticulture ornementale le secteur ayant enregistré la deuxième plus grande hausse relative des revenus parmi les productions végétales de la MRC.

### 6.3.5 Autres productions végétales

Les autres productions végétales incluent les pâturages, les cultures abritées (en serre), les fruits (en champ et en verger) et les légumes. Parmi les plus importants dans la MRC, les pâturages correspondent à 9 % des superficies exploitées de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. La production de fruits a connu une baisse des superficies cultivées et représente désormais seulement 0,2 % des cultures totales de la MRC, tandis que les cultures abritées représentent 0,01 % des superficies exploitées totales.

## 6.4 Acériculture

L'acériculture est un secteur en pleine expansion dans la MRC, marqué par une croissance significative des superficies exploitées et du nombre d'entailles au cours des dernières années. En 2010, on comptait 15 700 entailles exploitées sur le territoire, un chiffre qui a presque triplé en 15 ans. Cette hausse s'est accompagnée d'une augmentation des superficies dédiées à l'acériculture, passant de 330 ha en 2018 à au moins 550 ha en 2024.

Aujourd'hui, la MRC regroupe 18 % des entailles exploitées de la région de l'Outaouais, illustrant une progression notable comparativement à 2016, où elle ne représentait que 10 % de la production régionale. La municipalité de Val-des-Monts se démarque particulièrement en concentrant près de 45 % des entailles exploitées de la MRC.

Sur le plan économique, le secteur comprend 14 exploitations acéricoles, dont 5 en font leur activité principale, générant un chiffre d'affaires de 422 326 \$. Cette croissance témoigne du dynamisme de l'industrie acéricole dans la MRC et de son rôle de plus en plus important dans l'économie locale.

**Tableau 7 Production acéricole dans la MRC en 2024**

Municipalité	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'entailles exploitées	Portion du nombre d'entailles totales
Cantley	C	–	–
Chelsea	–	–	–
La Pêche	80,27	6 140	13 %
L'Ange-Gardien	101,23	6 112	13 %
Pontiac	87,26	14 140	31 %
Val-des-Monts	280,49	19 688	43 %
<b>MRC</b>	<b>C</b>	<b>46 080</b>	<b>100 %</b>
<b>Outaouais</b>	<b>2493,49</b>	<b>257 989</b>	

Source : MAPAQ, 2024

## 6.5 Foresterie et agroforesterie

En 2017, la majorité des forêts de la MRC étaient de propriété privée, représentant 70,8 % du territoire forestier. Le parc de la Gatineau occupait 19,4 % du territoire, tandis que les terres publiques provinciales et les terres publiques intramunicipales représentaient respectivement 6,2 % et 3,6 % des superficies forestières (Eco Echo, 2024).

L'exploitation des boisés et des plantations forestières constitue une activité économique présente dans la MRC, bien que non dominante. En 2024, au moins 7 680 ha étaient exploités, soit environ 17 % des superficies boisées de la MRC (MAPAQ, 2024). En 2024, les revenus issus de la vente de bois s'élevaient à 61 917 \$.

## 6.6 Productions biologiques

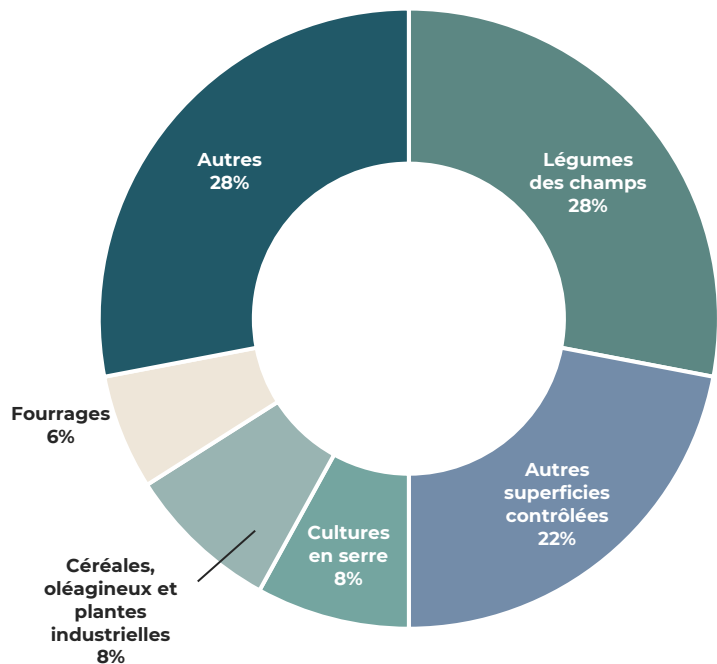
Selon le Portail bio Québec, 22 entreprises étaient certifiées biologiques en 2025, représentant 31 % des entreprises biologiques de la région de l'Outaouais. Au sein de la MRC, la moitié de ces entreprises étaient situées dans la municipalité de l'Ange-Gardien, tandis que 32 % des entreprises se trouvaient à La Pêche. Les municipalités de Cantley, de Chelsea, de Val-des-Monts et de Pontiac comptaient chacune une entreprise certifiée biologique, soit respectivement 4,5 % du total.

Au total, 50 types de produits sont certifiés biologiques dans la MRC, répartis dans la production animale, végétale, la préparation alimentaire, la transformation ainsi que le conditionnement (emballage et étiquetage). La figure 6 illustre la répartition des cinq types de productions biologiques les plus représentés dans la MRC.

### Répartition des autres types de productions biologiques dans la MRC

4 %	VOLAILLES PONDEUSES
4 %	FRUITS, LÉGUMES ET LÉGUMINEUSES PRÉPARÉS
4 %	PLANTS, TRANSPLANTS ET SEMENCES
2 %	APICULTURE
2 %	OVINS DE BOUCHERIE
2 %	VOLAILLES DE CHAIR
2 %	CONDIMENTS, HUILES, SAUCES ET ÉPICES
2 %	CHAMPIGNONS CULTIVÉS
2 %	FINES HERBES, PLANTES AROMATIQUES ET PLANTES MÉDICINALES DES CHAMPS
2 %	FRUITS DES CHAMPS
2 %	BOISSONS NON ALCOOLISÉES ET JUS

Figure 6 Répartition des types de productions biologiques dans la MRC, 2025<sup>6</sup>



<sup>6</sup> Les autres superficies contrôlées font référence aux terres agricoles certifiées biologiques, mais qui ne sont pas utilisées pour la culture ou le pâturage.

## 7. Portrait des exploitants

### 7.1 Portrait sociodémographique

En 2024, sur les 333 membres ayant répondu à la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 69 % étaient des hommes, tandis que 31 % étaient des femmes. L'âge moyen des membres se situait à 55,8 ans, moyenne légèrement plus élevée qu'à l'échelle de l'Outaouais (54,58 ans) et du Québec (54,21 ans).

De plus, environ 19 % des agriculteurs étaient âgés de 40 ans et moins, une proportion inférieure à celle observée à l'échelle régionale et provinciale, où cette tranche d'âge représente 23 % des agriculteurs. Par ailleurs, suivant la tendance régionale et provinciale, les agriculteurs de 60 ans et plus constituaient environ 46 % de la profession, soit près de la moitié des producteurs agricoles.

69 %  
**Hommes** (2024)

55,8 ans  
**Âge moyen** (2024)

31 %  
**Femmes** (2024)

**Tableau 8** Strate d'âge du membre principal

Municipalité	Moins de 40 ans	40 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 ans et +
Cantley et Chelsea	C	C	C	C	C
La Pêche	14	8	14	7	26
L'Ange-Gardien	5	5	C	7	18
Pontiac	22	9	8	12	36
Val-des-Monts	C	C	C	C	20
<b>Total MRC</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>107</b>
<b>Pourcentage MRC</b>	<b>19 %</b>	<b>11 %</b>	<b>12 %</b>	<b>12 %</b>	<b>46 %</b>
Pourcentage Outaouais	23 %	8 %	9 %	11 %	46 %
Pourcentage Québec	23 %	8 %	9 %	11 %	44 %

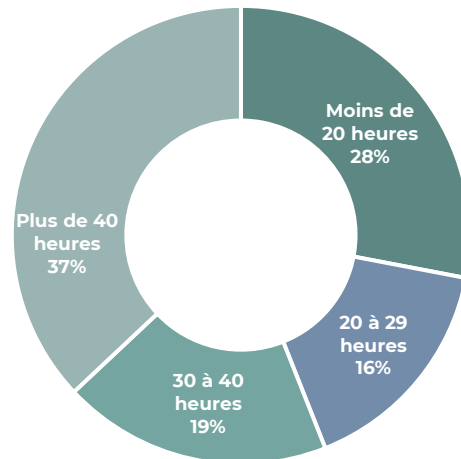
Source : MAPAQ, 2024

## 7.2 Main-d'œuvre agricole et rémunération

Les données de Statistique Canada présentées dans la figure 7 sur le nombre moyen d'heures de travail à la ferme par semaine témoignent qu'il existe deux réalités pour la main-d'œuvre. Effectivement, elle est polarisée en deux grands groupes : le premier consacre moins de 20 heures par semaine à l'agriculture et le second, plus de 40 heures.

Une part importante de producteurs pratiquent donc l'agriculture à temps partiel (28 %). Cette situation confirme les données du tableau 9, qui indique qu'un nombre élevé d'exploitants déclarent des revenus pour des activités non agricoles pour lesquelles ils consacrent plusieurs heures par semaine.

**Figure 7** Nombre moyen d'heures travaillées par semaine – travail agricole



Parmi les exploitants agricoles, plusieurs ont déclaré en 2021 avoir perçu des revenus provenant d'un travail non agricole. Le tableau 9 présente ces exploitants classés par nombre d'heures par semaine allouées à ce type de revenu. Un peu plus de la moitié des exploitants agricoles n'ont déclaré aucun travail non agricole rémunéré. À l'inverse, un nombre important d'exploitants consacrent plus de 30 heures par semaine à un travail non agricole rémunéré, soit 28 % en 2021. Pour un grand nombre d'exploitants agricoles de la MRC, l'agriculture ne représente donc pas l'activité principale au cours d'une semaine.

**Tableau 9** Nombre d'exploitants agricoles<sup>7</sup> selon le travail non agricole rémunéré dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Travail non agricole rémunéré, en nombre moyen d'heures par semaine	2016	2021*	Portion des exploitants de la MRC en 2021 (%)
Exploitants agricoles n'ayant déclaré aucun travail non agricole rémunéré	205	170	53 %
Exploitants agricoles ayant déclaré moins de 20 heures	35	40	13 %
Exploitants agricoles ayant déclaré de 20 à 29 heures	15	20	6 %
Exploitants agricoles ayant déclaré de 30 à 40 heures	80	55	17 %
Exploitants agricoles ayant déclaré plus de 40 heures	55	35	11 %
<b>Nombre total d'exploitants agricoles</b>	<b>385</b>	<b>320</b>	<b>100 %</b>

\*Données incluant la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2021

<sup>7</sup> Selon Statistiques Canada, jusqu'à trois exploitants peuvent être déclarés par exploitation agricole.

## 7.3 Relève agricole

Parmi les 232 exploitations agricoles recensées par le MAPAQ en 2024, 8,6 % prévoyaient vendre ou transférer leur entreprise au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, 28 % des exploitants envisageaient une relève, qu'elle soit familiale ou non. Toutefois, parmi ceux qui anticipaient une relève, seulement 9 % détenaient déjà des parts dans l'entreprise, soulignant un faible taux d'implication des successeurs potentiels.

Selon les données de Statistique Canada de 2021, incluant Notre-Dame-de-la-Salette, seulement 8,4 % des exploitations disposaient d'un plan de relève écrit, dont la grande majorité concernait une transmission familiale (19 cas sur 20). Environ 13,4 % des exploitants avaient un plan de relève verbal, tandis que près de 78 % ne disposaient d'aucun plan structuré, mettant en évidence un enjeu majeur pour la pérennité des entreprises agricoles.

## 7.4 Possession des terres par les agriculteurs

En 2024, 41 % des superficies enregistrées étaient exploitées en location, tandis que 59 % étaient exploitées en propriété. Cette répartition reflète la tendance régionale observée en Outaouais, où environ 56 % des terres exploitées sont en propriété et 44 % en location. Toutefois, ces proportions diffèrent des tendances provinciales, où près de 68 % des terres sont exploitées en propriété, contre seulement 32 % en location.

11 282 ha  
**Superficies exploitées en location (2024)**

41 %  
**Superficies exploitées en location (2024)**

16 215 ha  
**Superficies exploitées en propriété (2024)**

59 %  
**Superficies exploitées en propriété (2024)**

## 8. Transformation et mise en marché

### 8.1 Transformation

En 2024, 16 entreprises agricoles exerçaient des activités de transformation alimentaire dans la MRC, représentant environ 20 % des activités de transformation de la région de l'Outaouais (MAPAQ, 2024). Parmi les produits transformés, 38 % concernent la transformation de fruits et légumes (conserves, jus, etc.).

Les autres secteurs de transformation étaient répartis dans les secteurs de transformation suivants :

- La découpe et la transformation de viandes, de volailles et de poissons (pâté, charcuterie, etc.);
- La fabrication de produits d'érable (autres que le sirop);
- La fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie;
- La fabrication de boissons alcoolisées.

### 8.2 Mise en marché

En 2024, 59 % des exploitations agricoles de la MRC effectuaient la mise en marché, ce qui représentait environ 27 % du total des activités de mise en marché de la région de l'Outaouais.

Très diversifiée, la mise en marché couvre un large éventail de produits, dont 80 % se répartissent dans les catégories suivantes :

- Les fourrages (24 %);
- Les bovins de boucherie (18 %);
- Les légumes frais (17 %);
- Les ovins (8,7 %);
- L'horticulture ornementale (5,8 %);
- L'acériculture (3,6 %);
- Les chevaux (3,6 %).

Les 20 % restants englobent divers secteurs, dont l'apiculture, les fruits, le bois, les bovins laitiers et la production laitière, les caprins, les céréales, les oléagineux, les légumineuses et autres grains, les cultures abritées, la production d'œufs, les pommes, ainsi que l'élevage de porcs, de poulets et de dindons.

### 8.3 Agrotourisme

Dans la MRC, 22 entreprises offrent des activités d'agrotourisme, représentant 28,5 % des 77 exploitations agrotouristiques de la région de l'Outaouais. Ces entreprises se spécialisent dans divers secteurs, notamment l'acériculture, la culture de fruits et de légumes frais, l'élevage de bovins de boucherie, d'ovins, de poulets et de dindons, ainsi que l'élevage de chevaux. D'autres entreprises se spécialisent dans la production de fourrages et de l'horticulture ornementale.

## 9. Initiatives agricoles dans la MRC

Plusieurs initiatives dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais visent à soutenir activement le secteur agricole. Voici un aperçu des initiatives lancées dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais :

**Le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDÉTAO)** est un organisme à but non lucratif qui se spécialise dans la recherche appliquée à l'agriculture et l'agroalimentaire. L'organisme accompagne aussi les producteurs agricoles dans leurs projets de développement en offrant du financement et des services de soutien. Il aide les exploitations agricoles à diversifier leurs activités et à se développer de manière durable, contribuant ainsi à l'innovation et à la résilience du secteur agricole. Le CREDÉTAO est notamment responsable de la mise en œuvre de l'ARTERRE et de RésOterres (plateforme des Collines-de-l'Outaouais).

**Plateforme maraîchère des Collines-de-l'Outaouais à L'Ange-Gardien** (anciennement dénommée Plateforme agricole de l'Ange-Gardien) est un site de production maraîchère biologique développé par le CREDÉTAO clé en main, qui offre notamment la location de parcelles en champs, d'infrastructures et d'équipements.

**Croquez l'Outaouais** est une campagne de valorisation mise en place par la Table agroalimentaire de l'Outaouais qui rassemble les acteurs de la filière agroalimentaire de la région, les producteurs, les transformateurs, les détaillants, les distributeurs, les restaurateurs et les hébergements mettant en valeur les produits locaux. Dans la MRC, six entreprises agricoles (vignoble, érablière, volaille, légumes et maraîcher) sont inscrites au répertoire des entreprises de Croquez l'Outaouais, ainsi que deux marchés (Chelsea et Wakefield) et des restaurants offrant des produits locaux.

**L'ARTERRE** est un organisme qui facilite l'accès à la terre pour les nouveaux agriculteurs, en offrant des services de mise en relation entre les cédants et les acheteurs. L'organisme contribue à assurer la pérennité des exploitations agricoles en favorisant le renouvellement générationnel. Ce réseau aide ainsi les nouveaux agriculteurs à trouver des terres, soutenant leur implantation et leur développement dans le secteur agricole.

**Le Marché de Wakefield** est un marché saisonnier (de mai à octobre), qui soutient l'agriculture locale en offrant aux producteurs une plateforme de vente directe pour leurs produits. Le marché rassemble des producteurs locaux offrant des fruits et des légumes frais, de la viande ainsi que des mets préparés. Ce marché favorise les circuits courts et l'achat local, et joue un rôle essentiel dans la valorisation des produits agricoles de la région.

**Écoute Agricole** est un organisme qui offre du soutien psychologique gratuit et confidentiel aux agriculteurs, aux employés agricoles et aux intervenants du milieu, particulièrement en période de stress et de détresse. En offrant des services de consultation et d'écoute, cet organisme permet de répondre aux besoins de santé mentale des producteurs, un enjeu important dans le secteur agricole.

## DIAGNOSTIC

## 10. Démarche du diagnostic

Le diagnostic repose sur l'analyse du portrait ainsi que sur les différentes activités de participation réalisées, incluant les entretiens, le sondage et les ateliers avec les intervenants du milieu agricole.

Cette section présente les principaux constats issus du portrait agricole de la MRC. Ces constats ont ensuite servi de base à l'élaboration d'un tableau des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM), permettant de mieux cerner la réalité agricole du territoire. Enfin, les enjeux sont des éléments ayant été soulevés lors des différentes activités réalisées avec les intervenants du milieu agricole et sont complémentaires aux FFOM.

Ces éléments (constats, FFOM et enjeux) joueront un rôle central dans la définition de la vision et l'élaboration du plan d'action du PDZA.

### 10.1 Constats

**Tableau 10 Constats relatifs au portrait physique et socioéconomique de la MRC**

Portrait physique et socio-économique de la MRC	Constats
	La proximité du bassin de consommateurs de Gatineau-Ottawa constitue un atout pour la mise en marché locale, mais contribue également à la hausse des prix des terres et des loyers pour la main-d'œuvre agricole.
	Le parc de la Gatineau réduit l'accessibilité à la partie ouest de la MRC. La municipalité de Pontiac est accessible seulement à partir de la route 148.
	L'indice de vitalité économique est élevé pour l'ensemble des municipalités de la MRC.
	La population de la MRC est plus jeune (40,6 ans) que la moyenne québécoise (43 ans).
	Les projections démographiques 2024-2041 démontrent que la population de toutes les municipalités connaîtra une augmentation. L'augmentation sera particulièrement marquée dans les municipalités de Cantley, de L'Ange-Gardien et de Val-des-Monts.
	Les sols offrent des conditions particulièrement propices à l'agriculture dans le secteur ouest de la MRC. Le potentiel des sols varie davantage dans le reste de la MRC et présente généralement des limitations modérées pour la culture ou n'offre que très peu de possibilités pour l'agriculture.
	Le climat n'apporte aucun facteur limitatif pour la plupart des cultures produites au Québec. Ce sont plutôt les types de sols qui façonnent le profil cultural de la zone agricole.
	Plus de 5000 ha de milieux humides se trouvent dans les affectations agricoles de la MRC. Une grande portion de ces milieux se concentrent dans la municipalité de Pontiac.
	Les prévisions climatiques de la MRC démontrent que la saison de croissance pourrait être allongée, les températures plus élevées et les événements climatiques extrêmes (ex. sécheresses, inondations).

**Tableau 11 Constats relatifs aux caractéristiques de la zone agricole**

Caractéristiques de la zone agricole	Constats
	La zone agricole occupe un tiers de la superficie totale de la MRC.
	La zone agricole se répartit principalement entre les municipalités de Pontiac, de La Pêche, de Val-des-Monts et de L'Ange-Gardien. La zone agricole est peu présente dans la municipalité de Cantley et presque inexistante à Chelsea.
	La zone agricole est demeurée stable dans les cinq dernières années, avec aucune demande d'inclusion ou d'exclusion autorisée.
	Seulement 44 % de la zone agricole est actuellement exploitée, alors que seulement 22 % est présentement cultivé.
	Les superficies cultivées ont diminué depuis le dernier PDZA, et ce, dans l'ensemble des municipalités à l'exception de Chelsea.
	Les friches agricoles représentaient près de 7 % de la superficie de la zone agricole en 2014. L'absence de données actuelles ne permet pas de déterminer l'évolution de ces friches.

**Tableau 12 Constats relatifs aux productions agricoles**

Productions agricoles	Constats
	Le nombre d'exploitations agricoles a augmenté de 18 depuis 2017, malgré le retrait de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette. Toutes les municipalités ont affiché une hausse du nombre d'exploitations, à l'exception de Val-des-Monts, qui est demeuré stable.
	Les types de productions dans la MRC sont très variés.
	Les exploitations agricoles végétales ont pris de l'expansion dans la MRC, représentant maintenant près de la moitié des exploitations totales et plus de la moitié des revenus totaux.
	Les revenus totaux liés aux exploitations agricoles sont en augmentation.
	Les revenus générés par les exploitations animales ont subi une forte diminution depuis le dernier PDZA, notamment pour les bovins de boucherie.
	Les exploitations de bovins de boucherie demeurent les plus importantes dans la MRC, représentant plus du trois quarts du nombre d'unités animales.
	Certains types de productions animales sont en émergence dans la MRC, notamment la production ovine et l'apiculture.
	Les revenus générés par les exploitations végétales ont augmenté de manière significative, en surpassant les revenus générés par les exploitations animales.
	Les plus importantes superficies exploitées en culture dans la MRC sont les plantes fourragères (57 %) et les céréales et oléagineux (27 %).
	Certains types de productions végétales, tels que les légumes frais, l'horticulture ornementale et la viticulture se développent dans la MRC.
	La production acéricole a pris de l'expansion dans la MRC, bien que son potentiel ne soit pas encore totalement exploité.
	L'exploitation des boisés et des plantations forestières constitue une activité économique présente dans la MRC, bien que non dominante, avec 17 % des superficies boisées exploitées.
Les productions avec certifications biologiques sont en hausse, particulièrement dans la municipalité de L'Ange-Gardien, qui accueille la moitié des exploitations certifiées biologiques de la MRC.	

**Tableau 13 Constats relatifs aux exploitants agricoles**

Exploitants agricoles	Constats
	Les hommes représentent près de 70 % des exploitants agricoles de la MRC.
	Près de la moitié des exploitants ont plus de 60 ans.
	Près de la moitié des exploitants ont déclaré un revenu d'appoint, en plus de l'agriculture.
	Près de 40 % des exploitants travaillent plus de 40 heures par semaine dans leur travail agricole.
	Seulement 8 % des exploitants ont un plan de relève écrit.
	Le taux de location des terres agricoles est plus élevé qu'à l'échelle de la province, avec plus de 40 % des terres en location.
	Plusieurs initiatives locales favorisent l'accès à la terre pour les nouveaux producteurs.
	Les contraintes financières (augmentation du prix des terres, des intrants, etc.) constituent un enjeu inquiétant pour les agriculteurs et un frein pour la relève agricole.

**Tableau 14 Constats relatifs à la transformation et à la mise en marché**

Transformation et mise en marché	Constats
	L'éloignement des abattoirs, combiné à l'accès limité (disponibilité) pour certaines productions (ex. bœuf, porc, volaille), constitue une contrainte au développement de l'industrie.
	La proximité du bassin de consommateurs relativement aisés de Gatineau-Ottawa représente une opportunité pour la mise en marché locale.
	La mise en marché est facilitée par certaines initiatives locales saisonnières (ex. Marché de Wakefield).
	Les paysages agricoles de la MRC représentent un potentiel intéressant pour l'agrotourisme, mais pourraient être davantage mis en valeur.
	Il existe plusieurs barrières pour la transformation et la mise en marché en Ontario, limitant les possibilités pour les agriculteurs malgré la proximité géographique.

## 10.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none"><li>1. La topographie du territoire, la proximité des cours d'eau et les types de sols offrent des conditions favorables à l'implantation de petites fermes dans certaines municipalités.</li><li>2. La MRC bénéficie d'une grande diversité de productions animales et végétales et de tailles d'exploitations.</li><li>3. Certains types de productions (ex. bovine et laitière) sont déjà bien implantées sur le territoire et contribuent grandement aux revenus générés par les exploitations agricoles de la MRC.</li><li>4. La proximité du bassin de consommateurs aisés d'Ottawa-Gatineau.</li><li>5. Le milieu agricole se distingue par une forte coopération et un partage de connaissances entre les agriculteurs, notamment en ce qui concerne les pratiques durables et innovantes.</li><li>6. Le dynamisme du secteur agricole se traduit par l'émergence de nouveaux types de productions, tels que la viticulture, l'apiculture et les fermes florales.</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. L'absence d'un marché public permanent régional, d'abattoirs de proximité et de centres de transformation régionaux limite les débouchés pour les producteurs locaux.</li><li>2. La qualité des sols varie grandement d'une municipalité à l'autre, ce qui demande certains ajustements quant aux types de projets agricoles qui peuvent s'y développer.</li><li>3. Les services professionnels étant adaptés aux réalités agricoles (ex. agronomes, vétérinaires, comptables) sont insuffisants.</li><li>4. L'entretien régulier et la modernisation des infrastructures agricoles manquent d'incitatifs financiers.</li><li>5. Les nouveaux résidents de la zone agricole ignorent parfois les réalités du milieu, ce qui entraîne des conflits d'usage liés à l'utilisation de la machinerie et aux pratiques agricoles.</li><li>6. La dualité linguistique représente un défi pour la collaboration et la mobilisation des entreprises agricoles.</li><li>7. La réglementation dans certaines municipalités est inadaptée aux réalités agricoles (ex. construction de logements en zone agricole), ce qui freine le développement et la diversification des exploitations.</li><li>8. La difficulté pour les entreprises agricoles de concurrencer les salaires des emplois de la fonction publique (municipale, provinciale et fédérale).</li></ol>

## Opportunités

1. La consolidation des marchés locaux et le renforcement des infrastructures régionales existantes (ex. abattoirs) contribueraient à renforcer le secteur agricole de la MRC.
2. La structuration de l'agrotourisme (ex. activités éducatives, dégustations, repas, etc.) pourrait diversifier les sources de revenus pour les agriculteurs.
3. La promotion de l'initiative « Croquez l'Outaouais » pourrait faciliter la mise en marché et rendre les produits locaux plus attractifs.
4. Les changements climatiques transforment le secteur agricole, rallongent les saisons de croissance et permettent l'émergence de nouvelles productions dans des régions autrefois inadaptées.
5. La mise en commun d'infrastructures (ex. machinerie, équipements, intrants, main-d'œuvre, compétences, etc.) pour des projets collectifs favoriserait la rentabilité et la résilience des exploitations agricoles.
6. La création d'un fonds à l'échelle de la MRC représente une opportunité pour revitaliser les terres agricoles sous-exploitées tout en freinant la spéculation foncière.
7. La mise en valeur des terres inexploitées représente une opportunité, qui pourrait être renforcée par un réseau de transmission favorisant l'accessibilité des terres entre agriculteurs.

## Menaces

1. La spéculation foncière et l'accaparement des terres par des intérêts non agricoles menacent l'accessibilité des terres pour les agriculteurs.
2. La pression croissante sur la zone agricole pour le développement de projets résidentiels et commerciaux réduit l'espace disponible pour l'agriculture.
3. L'augmentation du trafic et l'absence d'aménagements sécuritaires en zone agricole posent des risques accrus pour la sécurité routière des agriculteurs et des usagers de la route.
4. L'augmentation du prix des terres agricoles rend l'accès à la propriété de plus en plus difficile pour la relève.
5. L'identification d'une relève agricole représente un défi important, mettant en péril la pérennité des exploitations et la transmission du savoir-faire.
6. La compétition accrue avec les supermarchés et les produits importés fragilise les producteurs locaux et limite leur capacité à écouler leurs produits à un prix compétitif.
7. L'augmentation des coûts des intrants agricoles réduit la rentabilité des exploitations et accentue la pression financière sur les agriculteurs.
8. La difficulté pour les agriculteurs d'obtenir une assurance adéquate (bâtiments et matériel agricole, responsabilité civile) et la hausse des coûts des primes compromettent la viabilité économique des fermes.
9. Les changements climatiques entraînent de plus en plus de conditions imprévisibles qui accentuent les risques de pertes de récoltes et rendent la planification agricole plus complexe et incertaine.

## 10.3 Enjeux

### 1. Organisation territoriale et accessibilité aux municipalités

- Certaines municipalités éprouvent des difficultés à attirer et à retenir les visiteurs sur plusieurs jours, ce qui nuit au développement de l'agrotourisme.
- Les municipalités du territoire n'ont pas toutes les mêmes réalités agricoles, ce qui influence différemment leurs priorités en matière de développement et de planification.

### 2. Accès à la terre et sous-utilisation des terres agricoles

- Le prix des terres agricoles est plus élevé dans la MRC que dans d'autres régions de la province, ce qui limite l'accès aux nouveaux agriculteurs et complique l'accessibilité aux terres pour la relève agricole.
- L'arrivée de résidents ontariens, qui acquièrent des fermes principalement à des fins récréatives, contribue à la hausse du prix des terres agricoles et pose un enjeu pour l'utilisation du territoire agricole à des fins agricoles.
- De nombreuses terres agricoles sont laissées en friche et ne sont pas mises en valeur, ce qui représente un enjeu pour l'occupation et l'utilisation du territoire.

### 3. Conditions de production

- L'éloignement ainsi que la difficulté d'accès aux infrastructures de transformation (abattoirs, laiteries, ateliers de découpe) sont des freins à la production bovine et laitière.
- La majorité des producteurs agricoles exercent leurs activités à temps partiel et doivent occuper un autre emploi pour compléter leur revenu, ce qui pose un enjeu pour la pérennité des exploitations.

### 4. Relève agricole

- L'âge avancé des agriculteurs, combiné à un manque de relève non apparentée, constitue un enjeu majeur pour l'avenir du secteur agricole.
- La région ne dispose d'aucun programme d'enseignement collégial ou universitaire en agriculture, ce qui limite l'accès à la formation pour les futurs agriculteurs.

### 5. Réglementation et encadrement

- La relation entre les agriculteurs et certaines municipalités est perçue comme difficile. Les règlements municipaux étant souvent conçus pour les citoyens sans tenir compte des besoins spécifiques du secteur agricole.
- Plusieurs municipalités exigent un permis pour la coupe d'arbres en terres agricoles, y compris lorsqu'il s'agit d'un seul arbre, ce qui apparaît comme une contrainte administrative supplémentaire.
- Le niveau de bureaucratie dans le secteur agricole est jugé élevé, notamment en ce qui concerne les processus d'enregistrement des exploitations et les nombreux formulaires à remplir pour l'obtention de programmes de financement.

## **6. Soutien et accompagnement**

- Certains programmes de soutien agricole ne sont pas adaptés aux réalités locales.
- Les agriculteurs sont parfois informés trop tard des programmes d'aide disponibles, devant souvent compter sur le bouche-à-oreille plutôt que sur une communication officielle.
- L'offre d'accompagnement et de conseils en agronomie est variable en qualité. Lorsqu'un producteur ne présente pas de projet d'affaires formel, les conseils en planification financière sont souvent déficients.

## **7. Mise en marché**

- La concurrence des supermarchés à bas prix réduit la compétitivité des producteurs locaux.
- Bien que certaines municipalités se trouvent à seulement 20 minutes du centre-ville d'Ottawa, les agriculteurs ne peuvent pas y commercialiser certains produits comme la viande et l'alcool, en raison des barrières de commerce interprovincial ou des désaccords entre les réglementations provinciales et fédérales concernant la transformation ou l'abattage.
- Le marché public de Wakefield est perçu comme un atout pour la région, mais plusieurs acteurs souhaitent voir la création d'un marché régional ouvert à l'année afin de favoriser l'accès aux produits locaux.

## **8. Foresterie et gestion des boisés agricoles**

- Le développement des boisés agricoles est insuffisamment soutenu par les programmes existants. La réglementation en place limite leur viabilité économique et leur mise en valeur par les producteurs.

## MISE EN ŒUVRE

## 11. Énoncé de vision

*« En 2036, le territoire et les activités agricoles de la MRC sont une source de fierté partagée par les agriculteurs et les citoyens. Cette fierté prend racine dans le travail des producteurs agricoles, dont le rôle essentiel façonne l'identité et le dynamisme du territoire. Leur prospérité est soutenue par un écosystème local fort, qui favorise la production, la transformation, la mise en marché et la consommation des produits d'ici. Forte de cet élan, la MRC rayonne à l'échelle de la région de la capitale nationale grâce à une image de marque forte, à des pratiques agricoles diversifiées et adaptées à toutes les tailles d'exploitation, et à une offre agrotouristique complémentaire portée par la richesse de ses paysages. Le territoire agricole est pleinement valorisé, et la relève s'y engage avec confiance, consciente des opportunités qu'offre ce milieu vivant et durable. »*

## 12. Plan d'action

La mise en œuvre du PDZA requiert une implication active des divers acteurs locaux et régionaux associés à cette démarche de planification. Chacun de ces acteurs est susceptible d'influer sur son succès en agissant dans son champ de compétences. À cet égard, la MRC et ses municipalités constituantes ont le pouvoir de planifier l'aménagement du territoire agricole en plus de régir les usages s'y exerçant.

La MRC détient l'expertise nécessaire pour soutenir le développement de l'agriculture sur son territoire, en offrant un service d'accompagnement aux promoteurs désirant réaliser des projets qui contribuent à la dynamisation et à la mise en valeur de la zone agricole. C'est dans ce contexte que la MRC entend soutenir le déploiement du PDZA à l'échelle de sa zone agricole, tout en assurant la coordination des actions avec ses partenaires dans le cadre de cet exercice.

### **Le PDZA, un intrant essentiel du Schéma d'aménagement et de développement**

Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) constitue le principal outil de planification du territoire d'une MRC. Élaboré conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, il établit les grandes lignes directrices de l'organisation physique du territoire, qui se traduisent sous la forme d'orientations et d'objectifs en matière d'aménagement et de développement.

Dans ce contexte, le PDZA représente un intrant important à la révision du SAD. En dressant un portrait détaillé du territoire agricole, en ciblant les enjeux et les besoins du milieu et en proposant des orientations et des actions concrètes, le PDZA permet à la MRC de mieux intégrer la réalité agricole dans sa planification territoriale. Les constats et les orientations issus du PDZA viendront ainsi alimenter la réflexion entourant la mise à jour du SAD, contribuant à renforcer la cohérence entre la vision d'aménagement de la MRC et les besoins du milieu agricole.

## 12.1 Axes d'intervention

### 1. Soutenir l'écosystème agricole et agroalimentaire

Cet axe vise à créer des conditions favorables pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème agricole (agriculteurs, relève agricole, organismes, etc.), tant sur le plan humain que sur le plan économique. Il comprend des actions pour renforcer l'accès aux ressources et aux programmes d'aide, ainsi que des actions visant à favoriser les liens de solidarité et les échanges entre les membres de la communauté agricole.

### 2. Assurer la pérennité et la prospérité du territoire et des activités agricoles

Cet axe vise à renforcer la vitalité du territoire agricole en favorisant la remise en culture des terres sous-utilisées, et en adaptant les pratiques pour faire face aux changements climatiques.

### 3. Favoriser le rayonnement et la mise en marché des produits locaux

Cet axe vise à accroître la visibilité et l'attractivité des produits agricoles de la MRC en misant sur une image de marque forte, la promotion de circuits courts et la consolidation de partenariats locaux.

### 4. Sensibiliser et mobiliser la communauté autour des enjeux agricoles

Cet axe vise à accroître la reconnaissance de l'agriculture auprès de la communauté et à renforcer les liens entre les milieux agricoles et non agricoles. Des actions de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance au territoire et aux activités agricoles et suscitent un engagement collectif envers leur pérennité.

## 12.2 Liste des partenaires

Le tableau suivant présente les partenaires identifiés dans le plan d'action du PDZA.

### Ministères et organismes publics provinciaux

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD)

Emploi Québec

### Instances municipales et régionales

Municipalités locales

MRC voisines

Office d'habitation de l'Outaouais (OH de l'Outaouais)

### Recherche, innovation et formation

Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO)

Plateforme agricole des Collines-de-l'Outaouais

### Services et accompagnement agricole

Agriconseils

ALUS Outaouais

Centres d'emploi agricole (CEA-UPA)

Écoute Agricole

### Développement économique et mise en marché

Coopérative de développement régional (CDR)

Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL)

Carrefour jeunesse emploi (CJE)

ARTERRE

Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

Croquez l'Outaouais

Marchés publics

Foires agricoles

### Soutien financier et institutionnel

Financière agricole du Québec (FADQ)

Fiducie agricole UPA-Fondation

Institutions financières

Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO)

### Représentation et relève agricole

Fédération de la relève agricole du Québec (FRACQ)

Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais (PDBO)

Union des producteurs agricoles (UPA)

## 12.3 Plan d'action 2026-2031

### Axe d'intervention 1 : Soutenir l'écosystème agricole et agroalimentaire

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Indicateur de suivi	Cible	Échéance	Budget
Soutenir le développement d'entreprises agricoles	Partager des outils d'information destinés aux producteurs agricoles	MRC	TAO CRÉDÉTAO MAPAQ UPA	Nombre d'outils partagés	5 outils thématiques	2026-2031	\$
		MRC	UPA	Nombre d'infolettres diffusées	2 infolettres par année	2026-2031	\$
	Accompagner les entreprises et la relève agricole avec leur plan d'affaires, le développement de leur entreprise et la recherche de financement	MRC MAPAQ	Agriconseils Institutions financières CRÉDÉTAO	Nombre d'entreprises accompagnées	10 entreprises par année	2026-2031	\$
Favoriser l'établissement des entreprises agricoles	Informier et accompagner les entreprises vers des modèles d'achat de terres collectives	MRC	CDROL CRÉDÉTAO ARTERRE	Nombre d'entrepreneurs accompagnés	3 entrepreneurs	2026-2031	\$
	Développer un projet de laboratoire agricole visant l'achat de terres collectives	MRC	Municipalités locales Fiducie agricole CRÉDÉTAO UPA-Fondation	Nombre de projets mis en place	1 projet	2030-2031	\$\$\$
Promouvoir les services aux entreprises agricoles et à la relève	Organiser un événement de réseautage pour favoriser le maillage entre les propriétaires et la relève	MRC	CRÉDÉTAO	Nombre d'évènement de réseautage organisé	1 évènement	2027-2031	\$
	Promouvoir les services de l'ARTERRE et de la Plateforme maraîchère des Collines à L'Ange- Gardien	MRC	CRÉDÉTAO ARTERRE	Nombre de publications	2 publications par année	2026-2031	\$
Accroître l'intelligence d'affaires en matière de transformation agroalimentaire	Appuyer la réalisation d'analyses sur les dynamiques de marché liées à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles (abattoir)	MRC	MRC voisines TAO MAPAQ	Analyse réalisée	1 analyse	2027-2029	\$\$

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Indicateur de suivi	Cible	Échéance	Budget
Renforcer le réseautage et la solidarité au sein de la communauté agricole	Encourager les initiatives de mutualisation	MRC	CDROL TAO CRÉDÉTAO MAPAQ	Nombre de projets accompagnés ou analysés	2 analyses	2026-2031	\$
	Mettre en vitrine des exemples inspirants et les bonnes pratiques	MRC	UPA	Nombre de publications	2 publications par année	2026-2031	\$
Attirer et retenir la main-d'œuvre agricole	Mettre en lien les agriculteurs avec les organismes d'employabilité	MRC	Emploi Québec CJE UPA - CEA	En continu	En continu	2026-2031	\$\$
	Contribuer à solutionner l'enjeu de la main-d'œuvre à travers les champs d'action de la MRC (ex. transport, logement, immigration)	MRC	Transcollines OH de l'Outaouais	Analyse produite	1 analyse	2029-2031	\$
Mettre en valeur les activités agricoles à travers l'agrotourisme et le patrimoine agricole	Bonifier le parcours agrotouristique à l'échelle de la MRC	MRC TAO	UPA	Nombre de nouvelles entreprises adhérentes au circuit	1 nouvelle entreprise adhérente par année en moyenne	2026-2031	\$

## Axe d'intervention 2 : Assurer la pérennité et la prospérité du territoire et des activités agricoles

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Indicateur de suivi	Cible	Échéance	Budget
Favoriser la remise en culture des terres sous-utilisées <sup>8</sup>	Identifier et caractériser les terres sous-utilisées de la MRC	MRC	Municipalités locales MRC voisines TAO MAPAQ UPA	Nombre d'hectares de terres sous-utilisées identifiées et cartographiées	100 % du territoire agricole cartographié	2026	\$
	Informar les propriétaires sur les avantages de la remise en culture des terres sous-utilisées	MRC	Municipalités locales	Nombre de propriétaires détenant des superficies significatives de terres sous-utilisées sensibilisés	100 % des propriétaires	2027	\$
	Évaluer le potentiel de mise en place de mesures fiscales favorisant la remise en culture de terres agricoles non-exploitées	MRC	Municipalités locales	Étude de faisabilité réalisée	1 étude	2027	\$\$\$
	Aider dans la création d'un fond pour supporter des initiatives de remise en culture et d'initiatives innovantes	MRC	Municipalités locales	Convention signée	2 municipalités signataires	2029-2031	\$
	Soutenir financièrement des projets de remise en culture des friches agricoles	MRC	Municipalités locales	Nombre de projets financés	1 projet par année	2030-2031	\$\$
Adapter les pratiques agricoles aux changements climatiques	Diffuser les formations offertes aux agriculteurs sur les pratiques agricoles innovantes et sur les cultures émergentes	MRC	UPA MAPAQ Agriconseils CREDÉTAO ALUS Outaouais	Nombre de formations diffusées	5 formations offertes diffusées	2026-2031	\$

<sup>8</sup> Pour atteindre cet objectif, la MRC participera également à l'élaboration de la stratégie régionale de valorisation des terres sous-utilisées.

### Axe d'intervention 3 : Favoriser le rayonnement et la mise en marché des produits locaux

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Indicateur de suivi	Cible	Échéance	Budget
Mettre en valeur les initiatives d'images de marque agricoles	Poursuivre collaboration à travers le comité Croquez l'Outaouais	MRC	TAO ESBO	S.O.	S.O.	2026-2031	\$
	Analyser la possibilité de créer une image de marque propre à la MRC des Collines-de-l'Outaouais	MRC	TAO	Analyse réalisée	1 analyse	2029-2031	\$\$
Encourager les projets de circuits courts et de mise en marché	Bonifier la politique d'approvisionnement de la MRC afin d'accroître l'achat de produits locaux	MRC	S.O.	Politique bonifiée et adoptée	1 politique bonifiée	2027	\$
	Étudier les besoins et les enjeux des marchés publics à l'échelle régionale	MRC	MRC voisines TAO MAPAQ	Analyse réalisée	1 analyse	2027-2029	\$\$
	Accompagner les entreprises agricoles de la MRC pour faciliter la mise en marché de leurs produits	MRC	TAO MAPAQ	Nombre d'entrepreneurs accompagnés	3 entrepreneurs par année	2026-2031	\$
	Évaluer l'opportunité d'intégrer les produits régionaux dans l'offre des commerçants de la région	MRC	Commerçants TAO MAPAQ	Analyse réalisée	1 analyse	2027-2031	\$\$\$
Favoriser les partenariats entre producteurs, commerces, organismes et institutions	Participer aux événements régionaux et locaux de nature agricole	MRC	Municipalités locales Marchés publics MRC voisines Foires agricoles TAO CREDÉTAO CRFAO MAPAQ Agriconseils UPA Écoute agricole	Nombre d'évènements participés	3 évènements par année	2026-2031	\$

## Axe d'intervention 4 : Sensibiliser et mobiliser la communauté autour des enjeux agricoles

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Indicateur de suivi	Cible	Échéance	Budget
Assurer la diffusion de l'information relative au suivi de la mise en œuvre du PDZAR auprès du milieu agricole et de la population	Élaborer et diffuser un rapport annuel sur l'avancement du PDZAR	MRC	UPA Comité de suivi PDZA Écoute-Agricole	Rapport publié sur le site web	1 rapport par année	2027-2031	\$
	Organiser un évènement annuel pour présenter le suivi du PDZAR	MRC	UPA Comité de suivi PDZA	Nombre d'évènements organisés	1 évènement par année	2027-2031	\$
Sensibiliser la population aux enjeux agricoles	Diffuser des informations pertinentes (ex. une série « le saviez-vous? »)	MRC	UPA TAO	Nombre de publications	3 publications par année	2027-2031	\$
Participer à des occasions d'échanges entre agriculteurs, citoyens, organismes et municipalités	Faire la promotion des évènements d'échange existants	MRC	UPA Écoute agricole TAO CREDÉTAO MAPAQ	Nombre de publication sur les réseaux sociaux	1 publication par évènement	2026-2031	\$
Favoriser l'arrimage de la planification du territoire et des pratiques d'aménagement et de développement des municipalités aux besoins du milieu agricole	Encourager la prise en compte des besoins des agriculteurs lors de la planification (ex. projet routier, drainage, fossés, plan de mesures d'urgence, plastiques agricoles)	MRC	Municipalités locales MTMD Entreprises agricoles UPA	S.O.	S.O.	2026-2031	\$
	Adopter une approche proactive dans la pratique de la compétence des livres écoulements des eaux (obstructions, aménagement, entretien)	MRC	Municipalités locales	S.O.	S.O.	2026-2031	\$

\$ Moins de 5 000 \$ ou prise en charge entière par le personnel de la MRC

\$\$ Entre 5 000 \$ à 10 000 \$

\$\$\$ Plus de 10 000 \$

## 13. Références

- AgroMétéo Québec, CRAAQ. (2012). *Moyenne de la date du dernier gel printanier (Seuil 0 degré celsius)*. Période de référence 1979-2008. Récupéré sur AgroMétéo Québec: <https://agrometeo.solutions-mesonet.org/index.php/atlas/map/moyenne16/M0/1979-2008/false/Dernier%20gel%20printanier>
- AgroMétéo Québec, CRAAQ. (2012). *Moyenne de la longueur de la saison de croissance*. Période de référence 1979-2008. Récupéré sur AgroMétéo Québec: <https://agrometeo.solutions-mesonet.org/index.php/atlas/map/moyenne2/saiscrois/1979-2008/false/Date%20de%20d%C3%A9but>
- AgroMétéo Québec, CRAAQ. (2012). *Moyenne des unités thermiques maïs (UTM)*. Période de référence 1979-2008. Récupéré sur AgroMétéo Québec: <https://agrometeo.solutions-mesonet.org/index.php/atlas/map/moyenne10/utm/1979-2008/false/Date%20de%20d%C3%A9but>
- AgroMétéo Québec, CRAAQ. (2012). *Moyenne du cumul des précipitations entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre*. Période de référence 1974-2003. Récupéré sur AgroMétéo Québec: <https://agrometeo.solutions-mesonet.org/index.php/atlas/map/moyenne14/precipitations/1974-2003/false/Cumul%20Avril%20-%20Octobre>
- CDAQ. (2021). *Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques*. Projet Agriclimat.
- Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais. (s.d.). *RésOterres*. Récupéré sur CRÉDÉTAO: <https://www.credetao.com/>
- Commission de protection du territoire agricole. (2024). *Rapports annuels de gestion, 2019-2024*.
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais. (2020). *Portrait du territoire, MRC des Collines-de-l'Outaouais*.
- CRAAQ. (2017). *Productions animales - Unité animale*. Récupéré sur <https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/productions-animales-unite-animale-2007/p/PREF0202>
- Croquez l'Outaouais ! (s.d.). Récupéré sur <https://www.croquezoutaouais.com/>
- Doucet, C. (2023). *Rapport de recherche sur la réalisation des synthèses concernant l'état des forêts par municipalité dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais*.
- Écoute Agricole. (s.d.). Récupéré sur <https://www.ecouteagricole.com/>
- Gouvernement du Québec. (s.d.). Récupéré sur Info-sols: <https://www.info-sols.ca/>
- Institut de la statistique du Québec. (2020). *Indice de vitalité économique*.
- Institut de la statistique du Québec. (2023). *Projections de la population*.
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. (2023). *Potentiel agricole des sols*. Récupéré sur <https://irda.qc.ca/fr/outils/donnees-pedologiques-sols/cartes-potentiel-agricole-des-sols-du-quebec/>

- Lajoie, P. G. (1962). *Canadian Soil Information Service*. Récupéré sur Étude Pédologique - Gatineau et Pontiac.
- L'ARTERRE. (s.d.). Récupéré sur <https://www.arterre.ca/>
- Marché de Wakefield. (s.d.). Récupéré sur <http://www.marchewakefieldmarket.ca/fr/>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2021). *Portrait bioalimentaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais*.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2021). *Portrait de la relève agricole au Québec*.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2022). *Liste d'établissements sous permis*. Récupéré sur <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/Services/Pages/etablissementspermis.aspx>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2024). Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles. Extraction 2024-09.
- MRC des Collines-de-l'Outaouais. (2019). *Schéma d'aménagement et de développement révisé*.
- Portrail Bio Québec. (2024). Récupéré sur Entreprises ayant des produits certifiés.
- Statistique Canada. (2021). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021.
- Statistique Canada. (2021). *Tableau 32-10-0236-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021*. Récupéré sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023101>
- Statistique Canada. (2021). *Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture*.
- Table agroalimentaire de l'Outaouais. (2020). *Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025*.